

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE

PRESENTÉ A

L'UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE ES ARTS (ETUDES QUEBECOISES)

PAR

FRANCOIS GUERARD

LES NOTABLES DE TROIS-RIVIERES

AU DERNIER TIERS DU XIX^e SIECLE

LE 14 AOUT 1984

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

REMERCIEMENTS

J'aimerais d'abord remercier monsieur René Hardy, mon directeur de recherche, à qui ce mémoire doit beaucoup. Sa patiente supervision et ses judicieux conseils m'ont été d'un précieux secours tout au long de ma démarche.

Ma reconnaissance se porte également vers Claude Bellavance qui, en plus de relire mes écrits, m'a initié au traitement de texte par ordinateur et m'a donné libre accès à son matériel informatique. Je remercie aussi Pierre Lanthier, chez qui j'ai imprimé certaines parties du texte. Enfin, je suis redevable à Rita Painchaud de son constant support et de ses encouragements.

TABLE DES MATIERES

	page
Remerciements.....	I
Table des matières.....	II
Liste des tableaux.....	IV
Introduction.....	1
CHAP. 1: <u>Trois-Rivières et ses notables</u>	10
1-1 La ville.....	10
1-1-1 Le centre de l'organisation de l'exploitation forestière.....	11
1-1-2 Une ville marchande et de services	13
1-1-3 Quelques traits démographiques	15
1-1-4 Dynamisme et déboires des notables	19
1-2 Sélection des notables.....	22
1-2-1 Mode de sélection.....	22
1-2-2 Résultat de la sélection.....	27
1-2-3 Ages des notables sélectionnés.....	31
CHAP.-2- <u>Réseaux géographiques et sociaux de parentés</u> ...	34
2-1 Origines socio-géographiques.....	36
2-1-1 Appartenance linguistique.....	36
2-1-2 Origines géographiques.....	38
2-1-3 Origines sociales.....	45
2-2 Alliances matrimoniales.....	50
2-2-1 Mariages des notables.....	50
2-2-2 Mariages des enfants de notables	56
2-3 Conclusion.....	62
CHAP.-3- <u>Activité publique des notables</u>	65
3-1 Le personnel politique.....	67
3-1-1 Le Conseil de ville.....	67
3-1-2 Les députés provinciaux et fédéraux.....	70
3-2 Les organismes à caractère économique.....	72
3-2-1 La Chambre de commerce.....	72
3-2-2 La Société de construction.....	75
3-2-3 La Commission du havre.....	77

3-3 Les associations de loisirs.....	79
3-3-1 Les associations culturelles.....	79
3-3-2 Les associations sportives.....	89
3-4 Conclusion.....	92
CHAP.-4- <u>Aperçu biographique de la notabilité</u>	95
4-1 Biographies de manufacturiers.....	97
4-2 Biographies de marchands.....	107
4-3 Biographies de membres des professions libérales.....	110
4-4 Biographies de cadres.....	115
4-5 Conclusion.....	117
Conclusion.....	119
Notes.....	124
Bibliographie.....	130

LISTE DES TABLEAUX

Chapitre 1

	page
-1- Origines ethniques de la population (%).....	17
-2- Répartition de la population selon les cultes (%).....	17
-3- Les Canadiens français parmi les grands propriétaires de biens-fonds.....	19
-4- Professions des notables.....	28
-5- Année de naissance des notables.....	32

Chapitre 2

-1- Origines ethniques des notables par catégories socio-professionnelles.....	36
-2- Lieux de naissance.....	39
-3- Lieux de naissance au Québec.....	39
-4- Répartition des notables suivant l'origine rurale ou urbaine.....	43
-5- Professions des pères des notables.....	46
-6- Age au premier mariage.....	52
-7- Professions des beaux-pères.....	54
-8- Beaux-pères artisans et de profession libérale, par années.....	55
-9- Mariages recensés d'enfants de notables selon la profession.....	58
-10- Résidence du gendre au moment du mariage.....	59
-11- Professions des gendres.....	60

Chapitre 3

-1- Notables ayant siégé au Conseil de la cité.....	67
-2- Membres de la Commission du havre, 1882-1896.....	78

INTRODUCTION

Cette enquête vise à éclairer certains aspects de la formation et de la reproduction d'un groupe de notables trifluviens, dont l'action se situe essentiellement au dernier tiers du dix-neuvième siècle.

Précisons dès l'abord la signification attribuée ici au terme "notable". D'après le dictionnaire, le notable est celui qui occupe une situation sociale importante (1). Cette définition demeure cependant trop floue, aussi faudra-t-il la reformuler. Auparavant, il a paru important d'examiner sur le terrain ce à quoi peut ressembler un notable.

Dans le cadre trifluvien, au XIXe siècle, le terme "notable" qualifie des individus bien différents de ceux qu'il évoquerait, s'il était appliqué à une grande ville comme Montréal, ou à un village. Il ne suffit pas à Trois-Rivières d'être avocat, médecin, notaire ou marchand général pour du coup s'élever au statut de notable, contrairement à ce qui a lieu en milieu rural. Les notables montréalais disposent par contre d'une aire d'influence généralement bien plus large que celle des notables trifluviens. Sans doute que la plupart de ceux-ci apparaîtraient comme des notables de quartier, s'ils

déménageaient leurs pénates dans le grand Montréal.

Une étude de Jean-Claude Robert apporte de précieuses indications sur les notables montréalais (2). Le répertoire biographique qu'il a utilisé concerne des personnalités dont la période la plus active se situe en majorité dans le troisième quart du XIXe siècle. Certains traits caractérisant la notabilité montréalaise sont ressortis de son analyse: par exemple une importante sous-représentation francophone, et un apport montréalais très faible comparativement à plus de 50% d'étrangers, issus pour la plupart des îles britanniques; une nette tendance chez les francophones à provenir d'un milieu rural et chez les anglophones d'un milieu urbain ou urbanisé; au niveau professionnel, une relative spécialisation ethnique, donnant les affaires aux anglophones et les professions libérales aux francophones; des cumuls de postes fréquents; un personnel politique en général francophone; une interpénétration des secteurs politique et économique à tous les niveaux politiques, et non seulement au municipal comme l'avait déjà remarqué Guy Bourassa (3).

Sans doute que les mêmes mécanismes jouent dans la composition du groupe de notables trifluviens, mais avec des profils fortement différenciés par des situations économiques

et démographiques en rien comparables. La première vague d'industrialisation des années 1850-70 a nettement favorisé Montréal, dont la population continue de croître régulièrement. Trois-Rivières, par contre, s'est peu industrialisée, et voit sa croissance s'essouffler vers les années 1870. Aussi le répertoire utilisé par Jean-Claude Robert recense-t-il surtout des membres de la bourgeoisie, alors que celle-ci est très peu représentée à Trois-Rivières. De plus la proportion d'anglophones montréalais est bien plus élevée que celle de leurs congénères trifluviens, fortement minoritaires.

Les notables trifluviens dirigent dans les limites de leurs moyens d'action la société trifluvienne. Ils sont appelés à se rencontrer fréquemment, dans leur temps de travail comme de loisir. Par conséquent ils se connaissent mutuellement, échangent leurs idées et font affaires ensemble, ou s'opposent parfois lorsque leurs intérêts particuliers divergent. Ils sont aussi connus et considérés (4) de la population trifluvienne, dont ils forment la couche sociale la plus influente. La réputation, la notoriété de certains s'étend parfois bien au-delà des limites de la ville. Cette estime sociale devra apparaître dans la définition du notable.

Occupant le devant de la scène, les notables sont donc facilement visibles aux yeux de leurs concitoyens. Au regard de l'historien également (5). Il faut toutefois se méfier de la superficialité d'une approche qui limiterait ses critères sélectifs au degré de facilité du repérage. La complexité des rouages qui sous-tendent l'exercice du pouvoir doit être prise en compte, pour autant que l'on puisse en percer les secrets.

L'action des notables trifluviens s'exerce essentiellement sur le plan local ou régional. Ils y occupent les lieux du pouvoir économique et politique, ou s'en font les représentants sur place lorsque les vrais postes de commande sont situés à l'extérieur, comme cela arrive souvent. Ils jouent également un rôle important sur le plan idéologique, surtout par l'influence qu'ils sont en mesure d'exercer sur leurs concitoyens. Il faut s'attendre à les voir monopoliser les postes-clefs des institutions, des organismes et des associations qui forment l'appareil d'encadrement local.

Reformulons maintenant notre définition du notable, en tenant compte des notions de pouvoir et de considération publique. L'on dira que les plus influents et les plus respectés de ceux qui sont en mesure d'exercer un pouvoir

appréciable sur leurs concitoyens, et occupent de ce fait une situation sociale prépondérante, forment le groupe des notables.

* * * * *

Le groupe de dirigeants trifluviens s'est progressivement formé sous l'impulsion du mouvement d'urbanisation qui a porté la population de la ville de 4,936 habitants en 1851, à 7,570 vingt ans plus tard. La composition et l'évolution de ce groupe, entre 1867 et 1896, adoptent, croyons-nous, certaines caractéristiques spécifiques définies par la forte croissance des années 1850-70, soit un faible contingent de notables nés à Trois-Rivières même et une forte proportion de natifs des villages avoisinants, sur lesquels s'exerce l'attraction croissante de la ville. De plus, la multiplication de nouvelles possibilités dans une ville en expansion a certainement favorisé l'ascension sociale des élites.

On s'attend, d'autre part, à ce que les notables d'ethnies et de professions distinctes, prenant en charge leurs intérêts communs, atteignent un haut degré de cohésion sociale. Celle-ci se manifesterait dans la vie publique en particulier par le contrôle conjoint de l'appareil d'encadrement local, et dans la vie privée, entre

autres, par des liens matrimoniaux fréquents entre les familles de notables.

Le premier chapitre de cette étude sera consacré à la sélection des notables. Un bref aperçu de la société trifluvienne de l'époque constituera la toile de fond à l'exposé de notre méthode de sélection et à la sélection elle-même.

La seconde étape consistera à prendre des instantanés de trois moments cruciaux dans la vie du notable: sa naissance, son mariage et celui de ses enfants. Le premier fournit au futur notable une appartenance ethnique, une langue maternelle, un lieu géographique et un milieu social d'origine. Ce sont là des données sur lesquelles il n'a aucune prise, qu'il ne peut modifier. Le second constitue en général un nouveau départ, puisqu'il correspond approximativement au moment de l'indépendance financière et à l'entrée active dans le monde du travail. L'individu a choisi sa profession, il est rendu en un lieu géographique possiblement différent de son lieu de naissance, et il se lie maritalement à une femme dont les origines sociale et géographique témoignent probablement du milieu au sein duquel il évolue. Le troisième moment choisi est celui de la

maturité, du succès: les enfants du notable se marient en prenant comme point d'appui le haut niveau social atteint par le père, et vont vraisemblablement chercher leurs conjoints parfois aussi loin géographiquement que portent les relations de ce dernier. Il faut s'attendre à ce que les unions matrimoniales obéissent à une réglementation plus ou moins tacite, qui détermine les limites acceptables à l'intérieur desquelles il est séant de marier ses descendants.

A travers ces trois moments de la vie du notable devrait apparaître une évolution, un cheminement dans sa situation face aux diverses composantes de la société québécoise. Par sa naissance, son mariage et celui de ses enfants, le notable occupe le point nodal d'un réseau de parenté dont les racines plongent dans le passé, dont les ramifications s'étendent constamment durant sa vie, et qui le maintient en contact plus ou moins étroit avec des agents sociaux de milieux divers.

La troisième étape permettra d'examiner le notable là où il est le plus visible, c'est-à-dire à la tête des divers organismes qui lui permettent d'orienter la vie économique, politique et sociale. Ces organismes constituent en quelque sorte des outils, des bases institutionnelles où sont

défendus et promus les intérêts propres au groupe de notables. Le degré d'implication des notables dans ces organismes et les buts de ces derniers seront conjointement étudiés. Cette opération permettra de vérifier à quel point la vie trifluvienne est assujettie dans ses manifestations publiques au contrôle d'un groupe relativement restreint de personnages puissants.

L'on s'attend à ce qu'aucune scission marquée n'apparaisse dans la direction des organismes étudiés. Sans doute, certaines spécialisations ethniques ou socio-professionnelles ne manqueront pas de se faire jour. Les associations de type culturel par exemple peuvent offrir une certaine résistance aux mélanges ethniques. Néanmoins, ces organismes constituent probablement des lieux privilégiés de rencontre entre notables de différentes catégories socio-professionnelles ou ethnies.

Enfin une dernière partie, biographique, permettra de visualiser concrètement la façon dont les tendances enregistrées aux chapitres précédents ont pu se réaliser dans la vie de quelques individus. L'origine géographique et sociale des notables, les liens matrimoniaux qu'ils établissent avant le XXe siècle, leur participation à la politique locale et aux divers organismes formeront le tissu

de ces notes biographiques. La question des cumuls de postes, qui n'aura été que superficiellement abordée au troisième chapitre, pourra dès lors être examinée avec plus d'attention.

Chap. 1: TROIS-RIVIERES ET SES NOTABLES

Les caractéristiques de la notabilité demeurent étroitement liées au milieu où s'exerce le pouvoir du notable. Il est donc apparu utile de présenter les principaux traits socio-économiques de Trois-Rivières, avant de procéder à la sélection d'un échantillon.

La ville

Dessiner à grands traits le décor mouvant où évoluent les notables, milieu sur lequel ils agissent et qui en retour influence une large part de leurs actions, tel est le but de cette première section. Sommairement esquissés, les traits principaux de quelques thèmes centraux serviront donc ici à brosser une fresque rapide de Trois-Rivières entre 1867 et 1896. Le rôle moteur de l'activité forestière, les fonctions marchandes et de service jouées par la ville, et enfin quelques caractéristiques démographiques retiendront l'attention, avant qu'une discussion sur le dynamisme et les déboires des notables trifluviens ne vienne clore cette démarche préliminaire.

-Le centre de l'organisation de l'exploitation forestière.

La localisation de Trois-Rivières à l'embouchure de la rivière Saint-Maurice, dont les eaux traversent de riches réserves de matière ligneuse, lui vaut au XIXe siècle de devenir le centre de l'organisation de l'exploitation forestière mauricienne. Lorsqu'en 1852 le gouvernement effectue sur le cours de la rivière des travaux visant à permettre la descente des billots, l'on voit aussitôt une activité accrue gagner le haut Saint-Maurice, et une scierie s'installer à Trois-Rivières en 1854. Cet établissement, surnommé le "moulin des Américains" en raison de l'origine de ses premiers propriétaires, est suivi en 1867 par la construction d'une autre scierie d'envergure, celle de Georges Baptist, et en 1886 par l'ouverture de la scierie Hall, Neilson & Co. Mobilisatrices des capitaux les plus considérables et du plus grand nombre de travailleurs, ces trois entreprises rythment de leurs cheminements, de leurs soubresauts, la vie économique de nombreux Trifluviens.

C'est en grande partie à l'activité forestière mauricienne que la ville doit son développement rapide entre 1850 et 1875. La florissante industrie du sciage favorise alors l'extension de l'hinterland trifluvien et l'accroissement de la population locale. Au ralentissement

subséquent de la production forestière (1), correspond cependant une situation difficile pour de nombreux travailleurs sans emploi. Plusieurs doivent quitter la ville.

La valeur de la propriété foncière suit un mouvement assez parallèle à celui de la production forestière. Ainsi un journaliste note, en 1873, que toutes les propriétés foncières ont doublé de valeur en dix ans (2). Puis en 1877, un autre décrit les effets fâcheux de la crise:

"...les propriétés foncières sont tombées à la moitié de leur valeur d'il y a trois ou quatre ans; un grand nombre de personnes ont quitté la ville; au premier de mai prochain, l'on comptera une centaine de maisons fermées, demeurées sans locataires, tandis qu'alors à peine pouvaient-elles suffire à loger tout le monde, et cependant le nombre de pauvres augmente chaque jour tandis que celui de la population diminue graduellement." (3)

Le conseil de ville tentera bien de remédier à la situation en offrant des conditions avantageuses aux manufacturiers désireux de s'établir, mais son action s'avérera peu efficace. Dans les années 1880, l'absence d'un secteur industriel vigoureux autre que celui du bois, lui-même temporairement chancelant, se fait cruellement sentir.

-Une ville marchande et de services.

Mais Trois-Rivières a d'autres fonctions. A la fois ville marchande et de services, elle remplit tant bien que mal son rôle de centre régional, dont elle doit continuellement disputer l'existence, en matière économique surtout, à la féroce compétition de Montréal et de Québec.

Certains indices permettent de supposer qu'une bonne part du commerce de gros alimentant les villages de la région mauricienne est accaparée par Montréal. Par exemple, un journaliste explique en 1890 que si Trois-Rivières pouvait approvisionner aux mêmes conditions que Montréal les marchands des paroisses environnantes, "ceux-ci, au lieu d'aller acheter à Montréal les marchandises dont ils ont besoin, viendraient à Trois-Rivières faire ces achats" (4). De plus, les marchands trifluviens annoncent fréquemment dans les journaux locaux que leurs marchandises s'échangent aux prix pratiqués dans la métropole. Ce genre d'argumentation constitue, semble-t-il, l'un des meilleurs moyens pour convaincre l'éventuel acheteur de faire ses affaires à Trois-Rivières plutôt qu'à Montréal.

Divers éléments favorisent pourtant la prise en charge par la cité d'une part du commerce régional. Le marché aux

denrées attire les cultivateurs des villages avoisinants.

Quelques magasins de gros vendent tous les articles indispensables aux échanges des marchands de la région. Le port surtout, plaque tournante du bois mauricien, met en contact avec les agglomérations riveraines, avec Québec, Montréal, les Etats-Unis et l'Europe, les marchands et manufacturiers ambitieux d'étendre leur champ d'activité. L'achèvement, à la toute fin de la décennie 1870, du chemin de fer reliant Québec à Montréal par la rive nord, et dont un embranchement rejoint les Piles à partir de Trois-Rivières, favorise des liaisons plus rapides exemptes de l'interruption saisonnière que la navigation doit aux gels hivernaux. Peut-être cependant favorise-t-il aussi la main-mise de Montréal sur une partie du commerce de gros dans la région. Enfin, l'accroissement démographique et l'expansion de l'oekoumène, stimulés en particulier par le développement agro-forestier dans l'axe de la rivière Saint-Maurice, ont pour effet d'augmenter le volume du commerce régional.

Malgré tous ces avantages, le commerce à Trois-Rivières comporte bien des difficultés: l'exigüité du marché local, l'absence d'un secteur manufacturier suffisamment vigoureux pour alimenter adéquatement les exportations (à l'exception du bois bien sûr), la concurrence d'autres centres urbains, sont autant de handicaps qui

limitent le commerce trifluvien.

Ville de services, Trois-Rivières l'est en tant que centre religieux, administratif et éducatif. Dotée d'un évêché catholique romain, d'une cathédrale, d'un grand séminaire à partir de 1874, elle offre aussi aux citoyens de religion protestante l'appui spirituel de trois ministres et églises d'affiliations anglicane, presbytérienne et méthodiste. La ville est également devenue le centre de l'administration civile du district. On y trouve des cours de justice avec juge résident, un bureau de poste, des bureaux d'enregistrement et de douanes. Un hôpital et un asile offrent leurs services aux déclassés de la société. Enfin l'instruction dispensée par le collège de Trois-Rivières, le couvent des Ursulines, l'école des arts et métiers et l'académie protestante, assure aux habitants de la ville et des environs la possibilité de placer leurs enfants dans des institutions d'enseignement spécialisé.

-Quelques traits démographiques.

Avec ses 7570 habitants en 1871, Trois-Rivières se classe au troisième rang des villes québécoises, derrière Québec et Montréal. La relative stagnation démographique que lui réserve le dernier tiers du siècle lui vaut toutefois

d'être déchue de ce titre par la rapide progression d'autres centres urbains. D'après les recensements décennaux du Canada, sa population atteint 8670 habitants en 1881, et 8334 en 1891, ce qui la range en cinquième position cette dernière année. Il faut attendre la toute fin du dix-neuvième siècle avant que ne s'ébauche une hausse durable, corollaire de la phase d'industrialisation rapide qui s'amorce alors.

Mais cette apparente stabilité démographique n'offre qu'un pâle reflet de la réalité: à ces chiffres qui bougent peu, il faut opposer l'extrême mobilité spatiale des populations nord-américaines au cours de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle (5). Il serait étonnant que Trois-Rivières fasse exception. Nous n'avons pas en main les taux trifluviens de natalité et de mortalité. Il apparaît toutefois probable qu'en l'absence d'épidémies majeures, l'accroissement naturel de la population respecte les taux élevés enregistrés pour la province. Par conséquent, comme la population est demeurée relativement stable, la ville a probablement perdu plus de migrants qu'elle n'en a attirés, de façon à annuler cet accroissement naturel.

Tout au long de la période, une très forte majorité de Trifluviens se dit d'origine française et de religion catholique. Catholiques et français se confondent à peu près,

comme l'indiquent les tableaux 1 et 2. Les pourcentages légèrement supérieurs de catholiques par rapport aux habitants d'origine française s'expliquent principalement par la présence d'Irlandais catholiques.

Tableau 1: Origines ethniques de la population (%)

Origine	1861	1871	1881	1891	1901
France	88.2	90.5	91.3	----	94.9
Iles Britan.	----	8.6	7.6	----	4.2
Autre	----	0.8	1.1	----	0.8

Tableau 2: Répartition de la population selon les cultes (%)

Culte	1861	1871	1881	1891	1901
Catholique	91.8	92.9	94.7	96.7	96.9
Protestant	8.0	6.9	5.1	3.3	3.0
Autre	0.2	0.2	0.2	0.0	0.1

Alors que la proportion de Trifluviens d'ascendance française augmente constamment, la petite part réservée aux Ecossais, aux Anglais et aux Irlandais ne cesse de diminuer entre 1861 et 1901. Dans la même foulée, la religion catholique conquiert graduellement sur les confessions protestantes une supériorité numérique toujours plus imposante.

Cependant cette prédominance n'est celle que du nombre: entre les groupes ethniques et religieux se dessinent

de fortes disproportions concernant le partage des richesses et du pouvoir. Déjà en 1866, le secrétaire de la Corporation de la Cité notait que sur les 904,780 \$ de biens-fonds cotisables, 244,270 \$ appartenaient aux "dissidents", soit 27% du total pour une minorité d'à peu près 8% (6).

Le contrôle du secteur clé de l'économie mauricienne, le bois, appartient en majeure partie à des anglophones, alors que les francophones se concentrent dans les secteurs requérant de moindres capitaux. Un journaliste se réfère à ce clivage ethnique, lorsqu'en 1869 il fait la remarque suivante: "... le commerce de détails, depuis quelques années, est tombé presque entièrement entre les mains des Canadiens français, tandis que nos compatriotes anglais accaparent à peu près tout le gros commerce de bois du Saint-Maurice" (7).

L'ampleur de l'appropriation anglophone des richesses tend toutefois à décroître au fur et à mesure que d'actifs Canadiens français viennent grossir les rangs, entre 1867 et 1896, des citoyens les plus aisés. Se référant à 1868, le directeur du Séminaire, l'abbé L. Richard, note en 1885: "C'est depuis cette époque surtout que l'on vit l'aisance et la richesse qui jusque là semblaient avoir été monopolisées par les Anglais, passer des mains de ces derniers dans celles

de plusieurs familles canadiennes-françaises" (8). Le tableau suivant, qui donne à tous les cinq ans le nombre de propriétaires canadiens-français s'étant classés parmi les dix et les vingt plus grands propriétaires de biens-fonds, reflète cette tendance (9).

Tableau 3: Les Canadiens français parmi les grands propriétaires de biens-fonds

Groupe	1866	1870	1876	1881	1886	1891	1896
Dix plus grands	3	3	3	3	5	6	5
Vingt plus grands	8	7	10	10	13	14	15

La proportion de francophones chez les vingt plus grands propriétaires de biens-fonds augmente de 40% entre 1870 et 1896. Pourtant la proportion de Canadiens français par rapport à la population totale ne s'accroît que de plus ou moins deux ou trois pour cent durant la même période. Il s'agit bien ici d'une prise en main de l'immobilier par une petite-bourgeoisie canadienne-française montante. Les francophones éprouvent cependant quelques difficultés à rejoindre le groupe des dix plus grands propriétaires.

-Dynamisme et déboires des notables.

Certains attribuent à un manque de dynamisme des élites

locales la piète performance économique de la ville (10). C'est faire bon marché des multiples efforts entrepris tous azimuts par les notables trifluviens pour relancer le commerce et l'industrie. Au niveau des transports, ils promeuvent l'établissement de lignes de chemin de fer devant assurer un meilleur contrôle de la ville sur son hinterland, et une extension de ce dernier. Puis ils font exécuter sur le port des travaux susceptibles d'y attirer les navires de toutes dimensions et tonnages. Au niveau de l'encouragement donné aux capitalistes, ils utilisent la Corporation municipale pour octroyer des boni, des terrains et des exemptions de taxes aux entrepreneurs désireux d'installer des manufactures. Pour former une main-d'œuvre qualifiée, ils créent une école technique qui se donne comme objectif "de fournir à la classe ouvrière l'avantage de s'instruire dans les arts appliqués à l'industrie" (11). Il faut noter que sous l'impulsion des McDougall, famille de manufacturiers très importante, une telle école existe dès 1873 (12). D'autres exemples pourraient illustrer l'évidence: de nombreux notables trifluviens flairent les avantages en prestige et en richesse que peut leur apporter le développement de la cité, et ils agissent en conséquence. Il est vrai toutefois que leurs entreprises ne sont pas toujours couronnées de succès, particulièrement lorsqu'elles nécessitent l'impulsion de pouvoirs extérieurs à la ville

même.

Leur position entre les deux grands centres que sont Montréal et Québec nuit sans doute aux dirigeants trifluviens. La concurrence exercée par ces deux villes a certes pu jouer un rôle négatif sur le développement local, mais elle ne suffit pas entièrement à justifier l'absence de croissance de Trois-Rivières. D'autres facteurs inhérents à la structure économique de la région mauricienne doivent être évoqués.

La dépendance de la ville envers l'industrie du bois offre sans doute de meilleurs éléments de réponse. D'abord une partie appréciable de ce commerce demeure entre les mains d'étrangers à Trois-Rivières, dont l'intérêt à réinvestir sur place dans d'autres secteurs d'activité est plutôt mince. Par conséquent, une portion importante de la plus-value engendrée par le bois fuit Trois-Rivières et ne génère pas sur le plan local d'autres sources de capitalisation. De plus le marché du bois est sujet à d'importantes variations extérieures absolument incontrôlables. Les effets d'entraînement que l'on pourrait attendre d'une industrie aussi prospère sont mitigés par le peu de contrôle qu'exercent les Trifluviens sur l'exploitation et les retombées éventuelles. Il ne semble pas par ailleurs que l'industrie du bois telle que pratiquée ici

à l'époque tende à favoriser un décollage industriel: les effets d'entraînement sont limités, la transformation de la matière ligneuse ne dépassant généralement pas sur place la production de matériaux de construction qu'il ne reste qu'à expédier.

D'autres facteurs militent contre les visées expansionnistes des notables trifluviens: la faiblesse en capitaux des Canadiens français, l'inefficacité des communications avec la rive sud, l'absence d'une ligne de chemin de fer sur la rive nord avant 1880 en sont quelques exemples. Quoi qu'il en soit, il n'est pas question dans cette section d'analyser plus avant les causes des déboires des notables trifluviens. Il s'est agi de présenter l'aire d'action privilégiée des dirigeants locaux, avant que dans un deuxième temps certains de ceux-ci ne soient sélectionnés aux fins de l'étude.

Sélection des notables

-Mode de sélection.

Comment distinguer, à un siècle de distance, les notables du reste de la population? Les critères de richesse,

de profession, de notoriété, de leadership économique, politique et idéologique, pris séparément, ne peuvent mener qu'à une vision partielle et étriquée. Aussi a-t-il paru important d'utiliser plusieurs de ces critères, et de les jumeler pour procéder à la sélection.

Un tel procédé a nécessité le recours à plus d'une source. La première, les bottins et annuaires de la ville, a servi à établir des listes au spectre très large (13). On a alors retenu tous ceux dont l'occupation semblait favoriser l'appartenance au groupe des notables, ceux que les bottins désignaient comme ayant occupé des postes de direction dans les associations et organismes, ceux enfin qui semblaient jouir d'un certain prestige.

Les membres des professions libérales, les fonctionnaires supérieurs, les manufacturiers, les propriétaires ou gérants de compagnie ou de banque ainsi que les agents d'assurances ont été systématiquement retenus dans cette première sélection. Il a fallu par contre se montrer plus sélectif face au monde du négoce. Le terme "marchand" semblait impliquer des opérations commerciales d'une plus grande envergure que celles du commerçant (14). Aussi tous ceux désignés comme marchands ont été incorporés au fichier. Il n'en va pas de même pour les "commerçants": quelques-uns seulement ont été retenus, en raison de la

présence de publicité ou de gros caractères d'imprimerie. Il y avait donc risque à cette étape de perdre certains commerçants importants, ou de garder des marchands peu considérables. Cependant la valeur des fonds de marchandises a permis de corriger cette lacune, lorsque dans un deuxième temps les rôles de perception de la ville ont été utilisés (15).

Les listes de directeurs des sociétés et organismes (16) fournies par huit des seize bottins utilisés ont permis de joindre au fichier quelques individus. Les détenteurs de titres honorifiques ou de fonctions prestigieuses tels que les écuyers et juges de paix, et ceux qui se qualifient du titre de bourgeois ou de gentilhomme ont aussi été retenus.

Cette première liste ainsi obtenue fut ensuite confrontée aux rôles de perception de taxes de la ville. Les rôles donnent pour chacun des Trifluviens âgés d'au moins 21 ans la valeur des propriétés, incluant terrains, bâtiments et fonds de marchandises. L'on ne peut attribuer aux évaluations de la ville une fiabilité dépassant le rôle d'indice comparatif sur le plan foncier, aussi est-ce à ce titre qu'elles ont été utilisées. Les rôles ont été dépouillés à tous les cinq ans de 1866 à 1896, à l'exception de l'année manquante 1871, en l'occurrence remplacée par 1870.

La collecte des données relatives aux individus précédemment sélectionnés s'est faite intégralement. L'établissement d'un plancher de trois mille dollars concernant les propriétés et fonds de marchandises a quant à lui entraîné l'ajout au dossier de nombreux personnages. Ce plancher ne constitue pas une base à la sélection finale des notables, mais seulement un seuil pour la collecte des données. La coupure à trois mille s'est avérée justifiée par le nombre restreint de propriétaires pouvant la franchir, et par le fait qu'une surabondance de petits possédants eût résulté de l'adoption d'une limite plus permissive.

Après ce dépouillement des rôles de perception, l'opération de triage a enfin pu s'amorcer. Fondée sur l'ampleur et la stabilité des biens-fonds et des fonds de marchandises, elle visait à écarter l'éphémère pour conserver prioritairement les personnalités dont la constante ou ascendante prospérité, telle qu'évaluée à partir de leurs propriétés à Trois-Rivières, attestait la réussite.

Il faut noter qu'en sus d'écarter de nombreux propriétaires moyennement ou temporairement bien pourvus, cette méthode a eu pour effet d'exclure de notre échantillon plusieurs notables: ceux qui meurent ou quittent Trois-Rivières peu après le début de la période étudiée, ceux qui arrivent à Trois-Rivières ou atteignent un niveau élevé

de propriété peu avant la fin de ladite période, ceux enfin dont la présence à Trois-Rivières n'excède pas une durée de 7 ou 8 ans. Il nous a semblé que l'importance du rôle joué par un notable se trouve fortement minimisée par une présence trop courte: sauf exception, un homme ne peut en quelques années seulement imprimer fermement sa marque dans le développement de la ville. Quelques individus faisant justement exception ont tout de même été gardés dans les listes. Ces précautions ont été rendues nécessaires par la forte mobilité géographique relevée chez les notables. Cette mobilité eût multiplié les candidats à la sélection, si l'on n'y avait pris garde.

En général la notabilité va de pair avec la possession de propriétés dispendieuses. Mais il s'est présenté des cas qui, dérogeant à la règle, devaient tout de même être conservés, ou éliminés. Ainsi quelques individus, malgré la faible valeur de leurs propriétés telle que révélée par les rôles de perception, ont été retenus. Il s'agissait de personnalités ayant occupé des fonctions bien en vue, ou dont la situation de leaders dans un champ particulier de l'activité trifluvienne forçait la réinsertion au dossier: directeurs de la chambre de commerce, membres élus du conseil de la cité surtout. A l'inverse, quelques-uns, en dépit de la valeur élevée de leurs biens-fonds, ont finalement subi l'élimination: l'acquisition d'un vaste terrain ou d'une

maison spacieuse n'implique pas que l'acquéreur occupe une situation sociale dominante. L'absence d'autres indices dénotant un certain pouvoir ou une certaine notoriété a entraîné l'élimination.

Il ne s'agissait donc pas d'accorder au critère "fortune telle qu'évaluée à partir de la propriété" un droit de veto sur la sélection. Sinon il eût fallu se contenter d'une liste des plus gros propriétaires locaux. Ce paramètre a contribué à réduire la liste des notables choisis à des dimensions plus raisonnables.

-Résultat de la sélection.

Ces critères de sélection ont permis de retenir 173 notables, que l'on a divisés en cinq catégories de type socio-professionnel. Aucune de celles-ci n'est exclusive, un notable pouvant très bien, en sus de son occupation première, exercer une activité appartenant à l'une ou à l'autre des catégories où il n'a pas été classé. C'est en somme presque toujours l'activité déclarée qui a déterminé la classification dans l'une ou l'autre des catégories.

Tableau 4: Professions des notables

59 Marchands	22 Alimentation 15 Vêtement 5 Fer-quincaillerie 4 Cuir-pelleteries 3 Hôtellerie 3 Bois 1 Librairie 1 Encanteur 1 Meubles 4 Indéterminés
60 membres des professions libérales	35 Avocats 10 Notaires 7 Médecins 6 Arpenteurs 1 Journaliste 1 Pharmacien
40 manufacturiers et entrepreneurs	11 Bois 9 Métaux 6 Cuir-Pelleteries 5 Construction 6 Textile 3 Alimentation
11 Cadres dont	8 Fonctionnaires 3 Gérants de banque
3 Rentiers	
<hr/>	
TOTAL	173 NOTABLES

Le groupe des marchands représente 34.1% de l'ensemble des effectifs. Les négociants en alimentation et habillement constituent à eux seuls 21.4% du même total, ce qui s'explique assez aisément: les deux besoins primaires que sont le manger et le vêtir, avec le logement, nécessitent de la part de chaque Trifluvien une ponction importante sur son revenu. Tous n'opèrent pas sur la même échelle: à quelques gros marchands qui tiennent le haut du pavé et évoluent dans

les hautes sphères locales, s'ajoute aussi une majorité de marchands moyens. Une part respectable des marchands sélectionnés s'intègre à la strate inférieure du groupe dirigeant local, ce qui influera sur les résultats obtenus en cours d'analyse. En effet les comportements de ces marchands risquent de différer sensiblement de ceux adoptés par les notables mieux situés dans l'échelle sociale.

La deuxième section, celle des professions libérales, représente 34.7% de l'échantillon. Elle est largement dominée par les membres du barreau, au nombre de 35 sur les 60 notables de professions libérales. Certains exercent, outre leur profession, d'autres activités, par exemple celles de "banker and broker", ou de fonctionnaire pour l'un ou l'autre gouvernement. Quelques-uns vendent des assurances. Il semble d'autre part que plusieurs notables de professions libérales, comme probablement plusieurs marchands, tirent une bonne part de leurs revenus d'une considérable activité foncière.

Viennent ensuite les manufacturiers et entrepreneurs. Au nombre de 40, ils constituent 23.1% de l'ensemble. Ce groupe est le moins homogène. A quelques entreprises employant cinquante hommes et plus, s'oppose une majorité de petites entreprises, sans doute souvent très proches de l'atelier artisanal. Les entreprises les plus importantes appartiennent presque toutes à des anglophones.

Certains problèmes de classification se sont présentés. Ainsi cinq manufacturiers de produits vestimentaires auraient pu être rangés dans le groupe des marchands. Les bottins les désignent comme marchands de "marchandises sèches" ou marchands-tailleur. Une vérification dans les recensements a toutefois permis d'établir qu'en 1871 (17), ils embauchent à l'année de 8 à 26 employés chacun pour un total de 72, soit en moyenne 14.4 travailleurs(euses) majoritairement féminins, pour la confection de vêtements. La valeur annuelle moyenne des articles ainsi fabriqués s'élève à \$11,000. Cinq de ces marchands déclarent n'avoir aucun capital fixe affecté à la production, les trois autres reconnaissent immobiliser à cette fin respectivement \$100, \$170 et \$300. Même si l'activité première de ces individus concerne l'échange des marchandises, et que leur activité productrice semble étroitement subordonnée à leurs carrières marchandes, ils ont été classés dans le groupe des manufacturiers.

Huit fonctionnaires chargés d'appliquer les politiques provinciale, fédérale et municipale, ainsi que trois gérants de banque, forment la quatrième section. Peu d'informations ont pu être recueillies à leur sujet, aussi feront-ils figure de parents pauvres dans les chapitres à venir.

Quant aux trois rentiers qu'il n'a pas été possible de classer dans les catégories précédentes, ils sont là en raison de leurs considérables propriétés foncières et de leur présence au sein d'organismes importants. Il ne faut pas induire de ce chiffre peu élevé une importance réduite des rentiers à Trois-Rivières. Au contraire, plusieurs des notables classés ailleurs ont passé la dernière période de leur vie comme rentiers. De fait, bon nombre de Trifluviens appartenant à divers milieux sociaux vivent de leurs rentes, ce qu'il faut sans doute comprendre comme suit: l'essentiel de leurs revenus est attaché aux rentes constituées qu'ils détiennent sur leurs terrains, aux coûts de location qu'ils perçoivent et à la plus-value dont ils profitent en revendant leurs propriétés.

-Ages des notables sélectionnés.

Une classification des notables selon l'année de naissance a été réalisée. Les recensements nominatifs de 1871 et de 1881, les registres d'état civil, diverses biographies, nécrologies et notes généalogiques ont été utilisées à cette fin. Les années de naissance de 154 des 173 notables, soit de 89% de l'ensemble, ont été retracées.

Tableau 5: Année de naissance des notables

Années	Nombre	%	.
1795-1809	4	2.6	.
1810-1819	12	7.8	
1820-1829	24	15.6	
1830-1839	45	29.2	
1840-1849	43	27.9	
1850-1859	21	13.6	
1860-	5	3.3	
Total	154/173	100%	

La proportion de notables nés avant 1830 s'élève à 26%, ce qui porte à plus du quart le nombre de ceux ayant au moins quarante ans en 1870, soit au début de la période étudiée. Seulement 2.6% dépassent alors 60 ans. La proportion de notables âgés eût subi une légère hausse, si les individus décédés peu après le début de la période étudiée n'avaient été d'office exclus de la sélection. Il va de soi que les plus âgés ne peuvent, en raison de leur vieillesse, démontrer une activité débordante. Il faut toutefois considérer que certains, tels Valère Guillet, né en 1796 et coronaire du district de 1840 à 1878 (18), ou John Houlston, né en 1801, devaient être retenus. En effet, malgré leur âge avancé, ces hommes occupent durant la période des fonctions importantes, ou (et) jouissent d'un prestige considérable.

Rien d'étonnant à ce qu'une recherche sur les notables trifluviens favorise des hommes assez âgés: la notabilité implique une notoriété, une respectabilité, une expérience de travail, une fortune souvent, qu'un jeune homme ne peut qu'exceptionnellement et difficilement acquérir avant une

certaine maturité, si entreprenant et dynamique soit-il. En revanche, il faut noter que l'élimination des individus dont la présence ne se fait sentir qu'à la fin de la période étudiée a aussi contribué à diminuer la proportion de jeunes notables.

Le reste du peloton, formé de ceux ayant vu le jour entre 1830 et 1849, représente plus de la moitié du total. Ceux-là atteignent quarante ans entre 1870 et 1889, c'est-à-dire pendant la période étudiée. De fait, la quarantaine avancée semble le moment privilégié de la notabilité, celui où disposant encore d'une bonne vitalité, le personnage peut enfin s'appuyer sur ses acquis économiques, sociaux et culturels pour efficacement pousser de l'avant les entreprises qui lui tiennent à cœur. Toutefois, le mode de sélection lui-même a favorisé ce groupe d'âge, puisqu'il tendait à diminuer à la fois les proportions de notables jeunes et âgés.

Voilà donc les notables sélectionnés et sommairement identifiés selon la profession et l'âge. Il faut maintenant analyser plus en profondeur la composition de ce groupe, et tenter d'en cerner la situation dans la société trifluvienne.

Chap. 2: RESEAUX GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX DE PARENTES

A plus d'un titre, les notables trifluviens forment un bloc hétérogène. Ainsi leurs professions dans les différents secteurs de l'activité économique les placent souvent dans des situations concurrentielles. Ils militent dans des organisations politiques rivales, et défendent des orientations idéologiques parfois divergentes. D'autres éléments de différenciation peuvent être évoqués, comme l'origine ethnique, géographique et sociale, et l'appartenance religieuse.

Le fractionnement du bloc local au pouvoir en groupes et en sous-groupes ne doit cependant pas faire oublier l'existence d'une communauté d'intérêts propre à maintenir un degré certain de cohésion, face surtout aux classes moins privilégiées de la société. D'autre part, malgré l'apparente diversité des origines et des cheminements de carrière, il ne fait pas de doute que l'accession à la notabilité emprunte des tracés souvent similaires. En effet, l'accès aux lieux du pouvoir est nécessairement fonction de critères sélectifs inhérents à la nature même des pouvoirs exercés. En somme, il n'est pas question de prêter foi au credo du bourgeois libéral affirmant l'absolue primauté du mérite personnel

comme facteur de la réussite sociale. Au-delà de cette image qu'entretiennent soigneusement d'elles-mêmes les élites trifluviennes, il faut chercher à comprendre selon quelles modalités la notabilité se constitue et tend à se reproduire.

L'on cherchera dans un premier temps à déterminer l'appartenance linguistique et les origines géographiques et sociales des notables. Proviennent-ils surtout d'un milieu rural et régional? Les anglophones sont-ils sur-représentés? Quels sont les tracés les plus empruntés de l'accession à la notabilité, et les facteurs prédominants de la promotion sociale? Telles seront les questions posées à ce premier niveau de l'analyse. Ensuite, l'on observera les comportements matrimoniaux des notables et de leurs enfants afin de saisir l'évolution du réseau de liens de parenté. Il s'agira entre autres de vérifier jusqu'à quel point les intérêts communs et la cohésion des dirigeants locaux sont renforcés par des stratégies matrimoniales. L'on s'attend à détecter, dans le choix des nouveaux liens de parenté, un certain resserrement social, une sélectivité croissante durant la période considérée.

Origines socio-géographiques

-Appartenance linguistique.

Cette première démarche vise à déterminer le poids relatif des anglophones au sein du groupe sélectionné.

La quasi-totalité de l'information a été recueillie dans les recensements nominatifs du Canada de 1871 et de 1881, dont une rubrique établit l'appartenance ethnique pour chacun des recensés. Les Anglais, Ecossais et Irlandais d'origine ont été comptés comme des anglophones, les Français, Belges et Suisses comme des francophones (1).

Tableau 1: Origines ethniques des notables par catégories socio-professionnelles.

	Mar-chands	Prof. lib.	Manufac-turiers	Ca-dres	Ren-dres tiers	Total	%
Anglais	3	4	3	4	1	15	
Irlandais	4	2	2	1	--	9	22%
Ecossais	1	4	9	--	--	14	
Français	50	49	21	6	2	128	
Suisses	--	1	--	--	--	1	75%
Belges	--	--	1	--	--	1	
Allemands	1	--	4	--	--	5	3%
Total	59	60	40	11	3	173	100%

La répartition par groupes linguistiques met en lumière une sensible différence entre les notables et le

reste de la population: plus ou moins 90% des Trifluviens sont francophones, ce qui n'est le cas que de 75% des notables sélectionnés (2). A l'inverse, la population anglophone reste inférieure à 10% durant la période, alors que 22% de nos notables sont anglophones. Des écarts encore plus marqués caractérisent les concentrations d'anglophones par secteurs d'activités: chez les notables sélectionnés, ils représentent 13.6% des marchands, 16.7% des membres des professions libérales, 35% des manufacturiers et 45.5% des cadres. Les anglophones sont donc fortement sur-représentés, particulièrement chez les manufacturiers et les cadres. Ces derniers exercent leurs activités comme fonctionnaires ou gérants de banque.

Ces données d'ensemble ne reflètent pas suffisamment le poids des notables d'origine britannique. Ainsi l'examen de la liste de notables permet d'affirmer que les 38 anglophones sélectionnés occupent en général une situation privilégiée par rapport à leurs congénères francophones. En effet ils se rangent presque tous parmi les plus aisés et les plus influents. Cette domination anglophone est particulièrement sensible dans la catégorie des manufacturiers.

-Origines géographiques.

Un double objectif sous-tend l'étude des lieux de naissance. Le premier consiste à déterminer les pourcentages relatifs de notables nés à Trois-Rivières, dans la région et ailleurs. Il s'agit ensuite de déterminer l'apport des milieux rural et urbain à la constitution de la noblesse trifluvienne.

Il fut aisément, en consultant les registres d'état civil catholiques et protestants de Trois-Rivières, de connaître la proportion de notables nés dans la ville (3). Les données sont fiables, hormis un faible taux d'erreur dû aux cas d'homonymie. La suite de la recherche a cependant présenté plus de difficultés. La source la plus aisément accessible, les recensements nominatifs de 1871 et de 1881, indique le pays ou la province d'origine sans préciser l'endroit exact de la naissance. Par conséquent, les lieux de naissance des notables nés au Québec, ailleurs qu'à Trois-Rivières, n'ont pu être précisés. De même, il ne fut pas possible de déterminer l'origine rurale ou urbaine des notables nés à l'extérieur de Trois-Rivières, à l'étranger comme au Québec.

Il a donc fallu recourir à d'autres sources, malheureusement ponctuelles, telles des biographies,

nécrologies et notes généalogiques, pour obtenir des informations complémentaires. Il s'est avéré que ce genre de sources concerne principalement les membres des professions libérales. Aussi ceux-ci seront-ils l'objet de remarques plus approfondies que pour l'ensemble de la sélection.

Quoi qu'il en soit, le tableau 3 sur les lieux de naissance au Québec et le tableau 4 sur l'origine urbaine ou rurale doivent être analysés prudemment. En effet, ces deux tableaux ne présentent des données complètes que pour Trois-Rivières, alors qu'une portion majeure de l'information manque pour l'extérieur de la cité. D'importantes distorsions résultent de cette situation.

Tableau 2: Lieux de naissance.

	Mar-chands	Prof. lib.	Manufac-turiers	Ca-dres	Ren-tiers	Total
Europe	3	2	9	1	--	15
Etats-Unis	1	--	--	1	--	2
Canada sans P.Q.	1	--	--	--	--	1
Prov. de Québec	54	58	31	9	3	155
Total	59	60	40	11	3	173

Tableau 3: Lieux de naissance au Québec (4)

	Mar-chands	Prof. lib.	Manufac-turiers	Ca-dres	Ren-tiers	Total
Trois-Rivières	11	15	8	2	1	37
Région sans T.-R.	5	15	4	--	--	24
Reste du Québec	1	5	3	--	--	9
Inconnus	37	23	16	7	2	85
Total	54	58	31	9	3	155

A peine un notable sur quatre est né à Trois-Rivières, soit environ 24% de la sélection (5). Cela témoigne du renouvellement considérable qu'a connu le groupe dirigeant local. A peu près 11% de l'ensemble provient de l'extérieur du Québec, ce qui n'est le cas que de plus ou moins 2.5% de la population. Enfin, approximativement 65% des notables sont nés au Québec, ailleurs qu'à Trois-Rivières. Pour la plupart de ces derniers, le lieu de naissance n'a pu être établi, ce qui interdit de pousser l'analyse plus loin.

Le cas des membres des professions libérales se prête toutefois à un examen plus approfondi. Le quart de ceux-ci provient de Trois-Rivières. Seulement deux notables des professions libérales, l'un d'Irlande et l'autre d'Ecosse, ne sont pas Québécois de naissance. Restent 43 d'entre eux, ou 71.7%, qui sont originaires de la province sans être nés à Trois-Rivières. Parmi ceux-ci, les données du tableau sur les lieux de naissance, quoique partielles, suggèrent la présence d'un contingent trois fois plus élevé de notables de professions libérales nés dans la région proche que dans le reste du Québec.

Trois-Rivières exerce une puissante attraction sur les

villages de la rive nord inclus dans une circonférence de 40 kilomètres de rayon, mais voit au-delà de cette limite son attriance décroître rapidement. En effet, les villages à la limite extérieure de ce périmètre ne semblent pas contribuer à la constitution du groupe de notables de professions libérales. En outre, sur la rive sud, il semble que l'attraction trifluvienne ne s'exerce que sur les paroisses riveraines.

L'élargissement du marché des services consécutif à l'accroissement de la population, la dépendance croissante de la campagne environnante envers la ville, le niveau élevé de transactions s'opérant dans la cité, expliquent l'attrait exercé par Trois-Rivières sur les membres des professions libérales. Le futur avocat est non seulement dans la nécessité de quitter le foyer paternel pour aller faire sa cléricature à Trois-Rivières, mais il y est aussi attiré par la tenue des cours de justice régionales. Le notaire désireux d'implanter son étude au centre des affaires, le médecin en quête d'une clientèle nombreuse et souvent fortunée, l'arpenteur soucieux de s'établir à proximité du cadastre, doivent se diriger aussi vers la ville.

Le même effet gravitationnel s'exerce sans doute sur les marchands des villages avoisinants. Cependant

l'information recueillie demeure nettement insuffisante pour vérifier cette affirmation, même si une tendance favorable ressort des quelques données disponibles. Trois-Rivières offre aux négociants ambitieux de la région une clientèle potentielle de 8,000 habitants, qui achètent pour manger, se vêtir, se loger et combler divers besoins. De plus la cité est le centre d'un réseau de transport régional, ce qui constitue un avantage précieux.

A l'inverse, un autre facteur, témoignant celui-là de la domination exercée surtout par la bourgeoisie de Québec, de Montréal et d'Ottawa, contribue à diminuer l'apport régional à la formation de la noblesse trifluvienne: les hauts fonctionnaires gouvernementaux et les gérants de banque sont souvent parachutés des grands centres, là où les sièges sociaux des institutions bancaires et le pouvoir politique ont élu domicile.

Enfin, la forte représentation extra-qubécoise des manufacturiers, 22.5% d'entre eux en fait, contraste avec l'ensemble du groupe étudié. En effet, la moitié des notables nés à l'extérieur du Québec sont manufacturiers. Ce sont eux que l'on trouve à la tête des entreprises les plus importantes. Les connaissances techniques et industrielles acquises avant d'émigrer expliquent sans doute en partie le

rôle de premier plan joué par certains immigrants (6). De plus, des relations d'affaires établies en partie avant de s'installer au Québec ont pu favoriser leurs entreprises.

Afin d'appréhender le type de milieu au sein duquel est né et a grandi le notable, on a tenté d'évaluer les proportions de notables nés en milieu rural ou urbain. Bien sûr, cette méthode ne rend pas compte des déplacements effectués par la famille entre la naissance de l'enfant et sa maturité. Elle fournit tout de même un point de départ essentiel, qu'il aurait été intéressant de nuancer par l'étude des migrations au cours de l'enfance et de l'adolescence. Pour nos besoins, les agglomérations ayant atteint 5,000 habitants en 1881 ont été considérées comme milieux urbains ou urbanisés.

Tableau 4: Répartition des notables suivant l'origine rurale ou urbaine

	Urbain	Rural	Inconnus	Total
Marchands	12	16	31	59
Prof.Lib.	15	26	19	60
Manufact.	11	5	24	40
Cadres	2	--	9	11
Rentiers	1	1	1	3
Total	41	48	84	173

Dans le tableau 4, les notables d'origine rurale paraissent un peu plus nombreux que ceux d'origine urbaine.

Cependant les données de ce tableau ne s'avèrent complètes que pour Trois-Rivières. Or, à l'exception des 37 Trifluviens de naissance, seulement 4 notables nés en milieu urbain ont été retracés. Par contre, ce fut le cas de 48 notables nés à la campagne. Il ne fait donc pas de doute que si la cueillette des données avait été poussée plus loin, la nette supériorité numérique des notables d'origine rurale serait ressortie sans équivoque.

Les notables de professions libérales nés en milieu urbain et recensés dans le tableau proviennent tous de Trois-Rivières. Il en va de même pour 11 des 12 marchands originaires d'un milieu urbain. Il semble donc que, chez les notables nés à l'extérieur de Trois-Rivières, la quasi-totalité des membres des professions libérales et des marchands proviennent d'un milieu rural. Seuls les manufacturiers peut-être, encore que ce ne soit pas prouvé, sont nés aussi souvent à la ville qu'à la campagne. C'est du moins ce qu'indiquent les tendances enregistrées.

La ville de Trois-Rivières, dans sa phase de développement rapide entre 1850 et 1870, a puisé largement dans les villages québécois, surtout régionaux, pour renouveler et grossir ses effectifs de notables de professions libérales. La même situation semble prévaloir

chez les marchands, tandis que le recrutement des manufacturiers et des cadres diffère de ce modèle.

-Origines sociales.

Le meilleur indicateur disponible pour cerner le milieu social d'origine demeure la profession du père. Mais un classement socio-professionnel ne traduit que très imparfairement l'échelle hiérarchique d'une société. Aussi faudra-t-il éviter de tirer des conclusions trop hâtives. L'on tentera simplement de discerner, à travers la réalité changeante des professions exercées par les pères, les tracés les plus empruntés de l'accession à la notabilité. Sans doute pourra-t-on par la suite isoler certains des facteurs de promotion sociale les plus déterminants.

Plusieurs sources ont été consultées, en particulier les registres d'état civil, diverses biographies, nécrologies et notes généalogiques. Les recherches dans ces sources ont permis de retracer 71.7% des professions paternelles, comme en témoigne le tableau 5.

Dans la sélection, les notables des professions libérales descendent fréquemment de pères cultivateurs, marchands ou ayant exercé une profession libérale, plus

rarement d'artisans et de manufacturiers. L'ascendance socio-professionnelle des marchands diffère peu de celle des membres des professions libérales. Là aussi les fils de cultivateurs et de marchands sont nombreux. Par contre, on y trouve plusieurs fils d'artisans, ce qui n'est pas le cas chez les notables de professions libérales. Enfin le recrutement des manufacturiers et des entrepreneurs s'effectue, en ordre décroissant, dans les rangs des fils de manufacturiers, d'artisans, de marchands et de cultivateurs.

Tableau 5: Professions des pères des notables.

Notables:	Mar-chands	Prof. lib.	Manufac-turiers	Ca-dres	Ren-tiers	Total
Pères:						
Cultivateurs	14	17	5	1	1	38
Marchands	9	11	6	1	--	27
Prof.Lib.	3	11	0	--	1	15
Manufacturiers	1	3	10	--	--	14
Artisans	9	4	8	1	--	22
Contremaîtres	--	1	1	--	--	2
Rentiers	--	--	--	1	--	1
Militaires	--	--	--	1	--	1
Capt. de vaisseau	--	1	--	--	--	1
Journaliers	1	1	--	1	--	3
Inconnus	22	11	10	5	1	49
Total	59	60	40	11	3	173

En somme, les fils de marchands et de cultivateurs accèdent à la notabilité en investissant surtout les secteurs des professions libérales et du négoce; les fils d'artisans y parviennent en choisissant surtout des carrières de marchands ou de manufacturiers; enfin les fils de manufacturiers et

d'hommes de professions libérales manifestent une tendance très marquée à exercer le même genre de profession que leur père.

Les notables dont le père exerçait une profession libérale ou était manufacturier ne font souvent que reproduire une situation sociale avantageuse préalablement conquise. D'autres, par contre, acquièrent un statut supérieur à celui de leur père. Interrogeons-nous sur les facteurs de promotion les plus déterminants de leur ascension sociale.

Dans le cas des notables des professions libérales, l'instruction apparaît, à coup sûr, comme le principal facteur de promotion. Il est bien connu que le clergé québécois a fourni, gratuitement, l'instruction à de nombreux enfants de familles peu aisées, en milieu rural surtout. Cette opération visait à former des prêtres, mais elle menait souvent à des carrières dans les professions libérales. L'exemple de Jean-Baptiste Bourgeois, devenu juge, illustre bien ce phénomène: né d'un père journalier, à Saint-Dominique-de-Bagot, il a profité d'études gratuites au séminaire de Saint-Hyacinthe. Par contre, plusieurs fils de marchands ou de cultivateurs aisés ont bénéficié de l'aide financière de leur famille pour accéder à une profession

libérale. Dans ces cas, l'argent du père s'est transformé, pour le fils, en capital culturel. Il est possible, par ailleurs, que la faible proportion de fils d'artisans, chez les notables des professions libérales, soit imputable à l'incapacité de défrayer le coût des études avancées.

Les notables marchands, quant à eux, proviennent de milieux très divers. De nombreux fils de cultivateurs et d'artisans trouvent dans les carrières marchandes une voie vers la notabilité. En plus d'un intérêt certain pour le négoce, cela témoigne de la possibilité d'affecter certains capitaux au lancement d'une entreprise commerciale. Notons que sur les 9 marchands de pères artisans, trois seulement vendent le même type de produits que ceux fabriqués par leur père. D'autre part, plusieurs fils de marchands continuent avec succès dans la ligne paternelle. Cela suggère la retransmission fréquente et l'extension des affaires laissées par le père.

Les manufacturiers sélectionnés sont le plus souvent fils de manufacturiers ou d'artisans. Ils tendent à oeuvrer dans la transformation de produits similaires ou connexes à ceux que leur père fabriquait. Les entreprises des fils d'artisans n'atteignent cependant presque jamais la taille de celles des fils de manufacturiers, qui pour leur part

héritent en général de manufactures, ou (et) de capitaux considérables. Les fils d'artisans devenus manufacturiers sont francophones; les fils de manufacturiers, presque tous anglophones. Le canal de promotion le plus souvent utilisé vers le statut de manufacturier est celui emprunté par le fils d'artisan, qui réussit dans certains cas à transformer avantageusement l'entreprise paternelle, ou qui profite de l'expérience acquise dans celle-ci.

Quelques fils de marchands et de cultivateurs deviennent aussi manufacturiers. Rien d'étonnant à ce que des capitaux générés par le commerce trouvent dans la production de biens leur expression la plus profitable. Par contre la présence des fils de cultivateurs, confinés, il est vrai, dans les petites entreprises, étonne un peu. Il semble qu'il s'agisse surtout de marchands s'étant lancés dans la production, après avoir exclusivement commercé pendant un certain nombre d'années.

La diversité des professions recensées chez les pères des notables n'est-elle pas le signe d'une relative ouverture des possibilités d'ascension sociale? Aux notables déjà en place et à leurs fils, viennent s'ajouter de nombreux individus aux origines plus modestes. Toutefois cette ouverture ne s'offre pas à tous: si plusieurs fils de

cultivateurs et d'artisans deviennent notables à Trois-Rivières, ce n'est qu'exceptionnellement le cas pour des personnes issues des milieux les moins considérés, tels les fils d'ouvriers, de journaliers ou de charretiers.

Alliances matrimoniales

-Mariages des notables.

Les comportements matrimoniaux du futur notable sont en partie induits par sa situation socio-économique, et par celle de sa famille. Des stratégies visant à combler ses ambitions peuvent aussi influer sur sa conduite, en l'engageant à développer son réseau de parenté dans telle ou telle direction, ou en le poussant à se marier plus ou moins jeune par exemple. L'on observera d'abord de quelle façon l'âge au premier mariage varie selon la catégorie de notables observés. Puis l'étude des origines sociales et géographiques des épousées mettra en évidence les préférences exprimées dans le choix des conjointes.

Traditionnellement, le mariage a lieu dans la paroisse de l'épouse, où il est consigné dans les registres d'état civil. Or seuls les registres trifluviens ont été

systématiquement dépouillés. Aussi les 4/5 à peu près des unions consacrées à l'extérieur de la ville ont échappé à nos investigations. Les registres de plusieurs des paroisses environnantes (7) ont aussi été consultés. Ces explorations, décevantes, n'ont que rarement mis à jour des mariages de notables recensés.

Dans les actes de mariage, des "blancs" fréquents là où devait se trouver la profession du beau-père ont occasionné de nombreuses démarches supplémentaires, parfois infructueuses, dans les registres d'état civil, les bottins de la ville et d'autres sources de type biographique. De plus, certains mariages ont pu être retracés dans ces dernières, sans que ne soit indiqué le lieu de la cérémonie.

A la suite de vérifications effectuées dans les recensements nominatifs de 1871 et de 1881, il est apparu qu'au moins 93.6% des notables ont, une fois au moins, contracté mariage. Or les premières noces de 110 notables, ou 63.6% du total, ont été retracées, ainsi que 23 remariages. Le tableau 6 sur les âges au mariage ne tient compte que des premières noces, celui sur la provenance sociale des épouses rassemble les premières et les secondes noces. Enfin, les âges au premier mariage n'ont pu être déterminés de façon satisfaisante que chez les marchands et les membres des

professions libérales. Aussi seront-ils les seuls à faire l'objet d'une analyse pour ce thème.

Tableau 6: Age au premier mariage.

	Mar- chands	%	Prof. lib.	%
20 à 24 ans	15	55.6	6	14.0
25 à 29 ans	9	33.3	25	58.1
30 ans et plus	3	11.1	12	27.9
Total	27	100%	43	100%

D'une catégorie socio-professionnelle à l'autre, la moyenne d'âge au premier mariage varie. Si le notable de profession libérale prend femme en moyenne à 28 ans, le marchand tend par contre à se marier plus jeune, vers 24.9 ans. Une majorité de 55.6% de marchands convolent en premières noces avant 25 ans, face à seulement 14% des membres des professions libérales. A peine 11.1% des premiers contre 27.9% des seconds se marient à trente ans et plus.

L'entrée active dans le négoce se produit souvent bien plus tôt que dans les professions libérales, la limite d'âge minimale pour ces dernières étant fixée à 21 ans, alors qu'aucune barrière juridique de cette sorte n'entrave les débuts du jeune marchand. Or l'avocat-notable, en moyenne, est admis au barreau à 24 ans, et attend quatre ans avant de convoler. D'après Antoine Gérin-Lajoie, nombre

d'avocats doivent patienter jusqu'à trente ans, avant que leur situation financière ne leur permette de se marier (8). Quelques années de pratique, susceptibles d'améliorer la position pécuniaire du jeune soupirant, constituent souvent un préalable indispensable pour la conquête d'une union jugée convenable, et même avantageuse, par ses pairs comme par sa famille. L'usage veut en effet qu'avant de prendre femme, l'homme se soit assuré d'une situation lui permettant de subvenir seul aux besoins du ménage. Peut-être cette pratique ne s'applique-t-elle pas au jeune marchand. Contrairement à l'épouse d'un membre d'une profession libérale, la femme du jeune négociant peut en effet contribuer au succès de l'entreprise familiale, en aidant à la comptabilité, à l'arrière-boutique ou au comptoir.

Plus de la moitié des notables, soit 55.5%, marient des Trifluviennes. Quelques-uns convolent en premières noces à Trois-Rivières sans encore y habiter, mais la plupart en sont déjà résidents ou le deviennent peu après. Or le quart seulement des notables sont nés à Trois-Rivières. Par conséquent, une part importante du groupe étudié, part difficile à évaluer précisément, est arrivée assez jeune à Trois-Rivières. Enfin, en conjuguant les renseignements fournis par les registres d'état civil, les bottins d'adresses et les recensements du Canada, on peut évaluer au

tiers ou au quart la proportion de notables qui n'habitent pas encore la ville au moment de leur mariage, ou peu après. Il s'agit là bien sûr d'une approximation assez grossière.

Pour la plupart de ceux qui contractent mariage hors de Trois-Rivières, l'origine rurale ou urbaine des conjointes est demeurée inconnue. Cependant, malgré des statistiques très incomplètes, l'on sait qu'un minimum de 56.1% des premiers mariages impliquent des citadines. C'est également le cas de 22 des 23 remariages recensés. De plus, le tableau sur les professions des beaux-pères établit que les notables sélectionnés épousent relativement peu de filles de cultivateurs. Les notables tendent donc de plus en plus à multiplier les liens urbains de parenté.

Tableau 7: Professions des beaux-pères.

Notables:	Mar-chands	Prof. lib.	Manufac-turiers	Ca-dres	Ren-tiers	Total
Beaux-pères:						
Marchands	9	16	3	1	--	29
Prof.Lib.	9	13	5	2	--	29
Manufact.	2	3	2	--	--	7
Cadres	3	2	3	--	--	8
Artisans	7	2	7	2	--	18
Cultivateurs	6	5	2	--	--	13
Marins	1	2	1	--	--	4
Musiciens	--	--	1	--	--	1
Ouvriers	1	--	1	--	--	2
Total	38	43	25	5	--	111

Les notables marchands marient surtout des filles de

marchands, de membres des professions libérales ou d'artisans. Les notables des professions libérales épousent fréquemment des filles de confrères ou de marchands. Aucune tendance particulière ne se dégage, pour le choix de l'épouse, chez les notables manufacturiers et entrepreneurs, sinon peut-être une légère préférence pour les filles des membres des professions libérales ou d'artisans. Signalons que les manufacturiers ayant épousé des filles d'artisans se rangent parmi les moins aisés de leur catégorie socio-professionnelle.

Les notables marient surtout, dans une proportion égale, des filles de marchands ou de membres des professions libérales. D'autre part, au fur et à mesure que le XXe siècle approche, de moins en moins de notables marient des filles d'artisans. Ils épousent par contre de plus en plus des filles de membres des professions libérales. C'est ce qu'illustre le tableau 8:

Tableau 8: Beaux-pères artisans et de profession libérale, par années (9).

Beaux-pères	Artisans	Prof.Lib.	Mariages recensés
1840-49	2	1	7
1850-59	6	1	24
1860-69	4	8	34
1870-79	2	7	36
1880-89	1	12	23
Total	15	29	124

L'effacement progressif du milieu artisanal se rattache, croyons-nous, à une baisse de prestige de la production artisanale. Une diminution du nombre d'artisans a pu jouer aussi.

Enfin, peu de mariages inter-religieux, 5 en fait, ont été relevés. Trois ont lieu à Trois-Rivières, deux à l'extérieur. Deux impliquent des notables catholiques, et les autres des protestants. Presque tous les enfants mâles issus de ces mariages adoptent la religion du père, et les enfants de sexe féminin celle de la mère (10). Peut-être ce compromis est-il proposé par les clergés catholique et protestant, soucieux de préserver leurs clientèles respectives?

-Mariages des enfants de notables.

Les comportements matrimoniaux relevant de stratégies de groupe ressortent avec plus d'évidence au niveau des mariages des enfants de notables, puisque chacun des individus étudiés est d'ores et déjà bien établi. L'analyse des origines géographiques et sociales des conjoints et conjointes permettra d'examiner le développement de liens matrimoniaux entre les notables locaux et leurs homologues de

l'extérieur. Elle permettra également d'observer les rapports entretenus entre les notables des différents secteurs d'activités.

L'étude des comportements matrimoniaux des enfants de notables sera limitée aux mariages contractés à Trois-Rivières avant le XXe siècle; à Trois-Rivières, parce que rechercher les rejetons de notables partout au Québec représente une tâche trop ambitieuse; avant le XXe siècle, parce que l'accès aux registres d'état civil postérieurs à 1900 s'est avéré peu aisé.

Pour les catholiques, la totalité de l'information provient des registres d'état civil trifluviens (11). Les pasteurs protestants ayant négligé presque systématiquement d'inscrire les prénoms des parents des mariés, les rares mariages de protestants recueillis l'ont été en majeure partie dans quelques biographies. Il s'agit presque exclusivement d'unions impliquant les filles des notables manufacturiers.

Les femmes, sauf exception, se marient dans la paroisse de leurs parents. Les données qui les concernent sont donc complètes chez les catholiques. Ce n'est pas le cas pour les garçons, qui, en vertu de la même coutume, convolent

dans la paroisse de l'épouse. C'est pourquoi l'analyse sera centrée sur les mariages des filles des notables.

Nos recherches ont mené à l'identification de 140 enfants de notables mariés avant 1901 à Trois-Rivières.

Tableau 9: Mariages recensés d'enfants de notables selon la profession

Notables:	Mar-chands	Prof. lib.	Manufac-turiers	Ca-dres	Ren-tiers	Total
Enfants:						
Filles	25	34	26	8	--	93
Garçons	25	8	12	2	--	47
Total	50	42	38	10	--	140

A peine 47 d'entre eux sont des hommes, face à 93 femmes. Soumettons l'hypothèse qu'un nombre à peu près égal de garçons et de filles contractent mariage. Il semble donc que la moitié des garçons seulement choisissent leur épouse parmi les Trifluviennes. Les données recueillies démontrent que la même situation prévaut chez les filles: 44 d'entre elles marient un concitoyen, et 49 des prétendants extérieurs à la ville. Ainsi, à peu près la moitié des liens matrimoniaux établis par les enfants de notables rattachent la portion dirigeante de la société locale, soit aux villages environnants, soit au reste du Québec et du Canada, soit aux Etats-Unis. Voici, pour les filles, dans quelles proportions:

Tableau 10: Résidence du gendre au moment du mariage.

	Mar- chands	Prof. lib.	Manufac- turiers	Ca- dres	Ren- tiers	Total	%
Trois-Rivières	15	14	10	5	--	44	47.3
Région sans T.-R.	2	7	3	--	--	12	12.9
Québec sans région	3	6	6	3	--	18	19.4
Canada sans Québec	1	3	3	--	--	7	7.5
Etats-Unis	4	4	3	--	--	11	11.8
Inconnus	--	--	1	--	--	1	1.1
Total	25	34	26	8	--	93	100.0

Les 3/5 de ces unions impliquent des époux habitant à Trois-Rivières ou dans un village proche, ce qui laisse 40% de filles de notables épousant des prétendants extérieurs à la région. C'est là une proportion assez considérable, si l'on tient compte d'une propension toute naturelle à marier des gens géographiquement proches. Il faut ajouter à cela que seulement 17.3% des jeunes filles épousent des prétendants originaires d'un milieu rural, recrutés majoritairement dans la région. Le groupe des jeunes filles nubiles est donc vigoureusement utilisé de façon à cimenter les rapports entretenus par les notables locaux avec l'extérieur, en accordant une forte priorité aux prétendants des villes.

Les membres des professions libérales et les manufacturiers marient le plus souvent leurs enfants à l'extérieur, alors que les marchands et les cadres ont dans une proportion supérieure des Trifluviens comme gendres. Chez les manufacturiers, les filles de catholiques marient autant

des Trifluviens que des étrangers, et les filles de protestants épousent surtout des prétendants de l'extérieur, conséquence probable de l'exiguité du marché matrimonial des protestants. Un examen plus détaillé démontre qu'une tendance générale se dessine selon laquelle plus le notable est élevé dans la hiérarchie locale, plus il marie ses filles à l'extérieur. On imagine aisément que cela doit être mis en rapport avec l'amplitude du champ de relations.

Procédons maintenant, à l'aide du tableau 11, à l'examen des milieux sociaux d'où proviennent les conjoints.

Tableau 11: Professions des gendres.

Notables:	Mar. chands	Prof. lib.	Manufac- turiers	Ca- dres	Ren- tiers	Total
Gendres:						
Marchands	7	8	6	--	--	21
Prof.Lib.	5	12	10	4	--	31
Manufact.	--	6	3	--	--	9
Cadres	3	2	1	--	--	6
Rentiers	1	--	--	--	--	1
Artisans	1	--	--	2	--	3
Cultivateurs	1	2	--	--	--	3
Enseignants	1	--	1	--	--	2
Mécaniciens	0	--	2	--	--	2
Prêteurs	--	1	--	--	--	1
Inconnus	6	3	3	2	--	14
Total	25	34	26	8	--	93

Les notables des professions libérales marient leurs filles en général à des collègues, à des marchands ou à

des manufacturiers; les notables marchands à des membres des professions libérales ou à d'autres marchands. Quant aux notables manufacturiers, les comportements matrimoniaux de leurs filles varient selon l'appartenance religieuse. Les manufacturiers catholiques marient fréquemment leurs filles à des membres des professions libérales. S'ils sont protestants, ils diversifient plus leur choix de gendres, tout en favorisant le milieu des affaires. Ces mariages protestants impliquent souvent des membres de la bourgeoisie canadienne. Ainsi Jane et Helen Oliver Baptist, filles de George, épousent respectivement Robert McKay de Montréal (12) et Thomas McDougall (13).

Les mariages d'enfants de notables impliquant des conjoints(es) trifluviens(nes) nous intéressent particulièrement. Ils permettent d'appréhender le degré de cohésion qui règne au sein du groupe des notables sélectionnés dans cette étude, ainsi que le degré de résistance opposé aux unions peu avantageuses. Il ressort de cette enquête que les 14 filles de notables de professions libérales mariant des Trifluviens sont unies à des notables sélectionnés ou à leurs fils. Parmi les filles de notables manufacturiers et marchands qui épousent un membre d'une famille trifluvienne (14), la moitié choisissent leur époux dans celles des notables (15). L'autre moitié des gendres

trifluviens sont presque tous issus de familles assez bien nanties. Certains de ceux-ci deviendront d'ailleurs eux-mêmes notables.

Il apparaît donc clairement que les notables tendent à marier leurs filles à ceux de leurs concitoyens qui ont atteint un statut social à peu près similaire au leur. Les familles des dirigeants locaux tissent entre elles des liens matrimoniaux qui viennent sceller leurs intérêts communs. Ce faisant, elles limitent l'accès à leur réseau de parenté pour leurs concitoyens moins bien situés dans l'échelle sociale.

Signalons enfin que seulement trois mariages d'enfants de notables trifluviens (garçons et filles) unissent des conjoints(es) de religions différentes.

-Conclusion.

Une intense mobilité géographique, principalement mais non exclusivement circonscrite à l'intérieur des frontières québécoises, est ressortie tout au long du chapitre comme la mieux ancrée des caractéristiques. Cette mobilité des notables s'intègre dans le mouvement d'urbanisation croissante de la société québécoise.

Le réseau de relations parentales a nettement évolué. D'origines fortement rurales et régionales, les notables établissent de plus en plus fréquemment leurs nouveaux liens de parenté hors de la région et même hors du Québec, en privilégiant de loin le milieu urbain. Plus on avance dans la période, moins les notables contractent de nouveaux liens matrimoniaux avec des familles de cultivateurs ou d'artisans. Ainsi donc une relative diversité des provenances sociales fait place, chez les notables, à une sélectivité croissante dans l'élaboration du réseau de parenté. Cette diversité s'applique déjà moins bien aux beaux-pères, et surtout beaucoup moins aux gendres.

La nature des attaches familiales diffère selon la catégorie de notables observés. Quantité de liens matrimoniaux rattachent les notables marchands au secteur des professions libérales, et les notables des professions libérales au secteur marchand. Le prestige des professions libérales et le capital marchand font bon ménage. Il semble toutefois que les notables de professions libérales tendent à évoluer dans la couche supérieure de la petite-bourgeoisie locale, et plusieurs des marchands à un niveau plus bas. Remarquons également une tendance croissante, chez les notables des professions libérales, à se lier avec des

manufacturiers, et chez les notables manufacturiers, à établir des attaches matrimoniales avec des membres des professions libérales. Le prestige, les connaissances juridiques et l'expérience politique de ces derniers s'allie bien avec l'aisance matérielle des manufacturiers.

Enfin le réseau des liens parentaux se scinde presque en deux réseaux parallèles, selon une ligne de faille religieuse et ethnique. Une résistance d'ordre religieux contribue sans doute fortement à limiter les échanges, mais ne suffit pas à en expliquer la fréquence peu élevée.

Chap.3: ACTIVITE PUBLIQUE DES NOTABLES

Les tribunes un tant soit peu officielles, du moins publiques, ne manquaient pas dans une ville comme Trois-Rivières. Différents types d'organismes y furent créés dans le but d'animer et d'orienter l'activité politique, sociale et économique. Ce n'étaient pas là des instruments neutres: leurs dirigeants pouvaient les manier à leur gré, leurs fondateurs en particulier les façonner selon les fonctions qu'ils entendaient leur attribuer. Les intentions de ces derniers surtout étaient significatives. Le nouvel outil qu'ils se donnaient correspondait en général à des préoccupations clairement définies, et était destiné à combler une lacune précisément identifiée.

Les notables se rencontraient au sein de ces organismes, y occupaient les postes-clés. Il importe de le souligner, ce genre d'activités n'a entraîné que très peu d'ajouts à notre liste de notables, même si la participation à la direction des plus importants organismes figurait parmi les critères de sélection. En effet, dans la très grande majorité des cas, d'autres facteurs indiquaient clairement que l'on avait affaire à un notable.

L'implication intense des notables menait-elle au

contrôle effectif des principales associations à caractère économique, politique ou culturel? A quel point y avait-il accaparement des postes stratégiques par une clique fermée de notables? Les notables des différentes catégories socio-professionnelles et d'ethnies distinctes participaient-ils conjointement à cet effort de contrôle? Telles sont les questions auxquelles on tentera de répondre dans ce chapitre.

Plusieurs des bottins d'adresses trifluviens (1) ont fourni les noms des directeurs de certaines institutions et associations. Des renseignements recueillis dans les journaux trifluviens de l'époque, quelques cahiers de règlements d'associations, et les procès-verbaux des réunions dans un cas, ont été ajoutés pour former, avec les bottins, le corpus documentaire de base. Celui-ci, incomplet certes, s'avère suffisant pour permettre une approche "en coups de sonde". Le personnel politique a été entièrement retracé, grâce entre autres à une liste des maires, conseillers et échevins, établie par l'archiviste actuel de la Corporation.

Le personnel politique

L'activité politique entraînait une certaine notoriété, et permettait au notable de faire valoir ses opinions et intérêts, ainsi que ceux des personnes et groupes qu'il représentait. Il disposait pour ce faire de trois niveaux de pouvoirs, correspondant dans l'ordre à l'aire d'action municipale, provinciale ou nationale.

-Le Conseil de ville.

S'il voulait voir ses intérêts locaux adéquatement défendus lorsque le besoin s'en faisait sentir, le notable trifluvien devait se faire élire au Conseil, ou y compter des amis influents.

Tableau 1: Notables ayant siégé au Conseil de ville.

	Nombre	%	Années de présence	%
Marchands	25	39.7	110	35.7
Prof.lib.	21	33.3	96	31.2
Manufact.	14	22.2	74	24.0
Cadres	2	3.2	22	7.1
Rentiers	1	1.6	6	1.9
Total	63	100	308	100

De 1867 à 1896, 79 maires, conseillers et échevins se

sont succédés, parmi lesquels 63 des notables sélectionnés. En fait, un peu plus du tiers de l'ensemble de notre sélection a siégé au Conseil durant la période.

Le groupe le plus nombreux dans le tableau 1, celui des marchands, est suivi de près par celui des professions libérales, et de loin par celui des manufacturiers et entrepreneurs. Les marchands, compte tenu de la proportion qu'ils occupent dans l'ensemble de la sélection (2), étaient sur-représentés de 5% au Conseil de ville. Les membres des professions libérales et les manufacturiers ont obtenu quant à eux des pourcentages à peu près similaires dans l'un et l'autre cas.

Cependant, tous les groupes de notables sont apparus assez également représentés en années de présence (3), si l'on compare avec les pourcentages occupés dans l'ensemble de la sélection. En effet, les marchands restaient proportionnellement moins longtemps à leurs postes que leurs collègues des autres groupes. Ainsi, la moyenne générale d'années de présence s'est élevée à 4.9 par notable élu, alors qu'elle atteignait à peine 4.4 pour les marchands. A l'inverse, les manufacturiers tendaient à rester plus longtemps au Conseil, puisqu'en moyenne ils y ont siégé 5.3 années.

Les anglophones ont constitué 16% de la députation de notables sélectionnés. Ils restaient plus longtemps au Conseil que les francophones, puisqu'ils ont occupé 20.8% des années de présence. Il s'agissait de 5 manufacturiers, de 3 marchands et de 2 avocats, tous hommes d'affaires. Leur nombre a peu varié au cours de la période. Mais comme le Conseil comptait quatre membres de plus à partir de 1875, la proportion d'anglophones diminua.

En somme, le Conseil constituait un lieu de rencontre privilégié où les notables des différents secteurs d'activité et d'ethnies distinctes échangeaient leurs points de vue sur l'orientation qu'il convenait de donner à la politique municipale.

Tous les membres du Conseil n'avaient pas le même poids dans les décisions: le maire en particulier disposait de pouvoirs élargis. Or la mairie demeura presque la chasse gardée des notables des professions libérales. Des 9 maires qui se sont succédés de 1867 à 1896, 6 étaient avocats et un médecin. Les deux autres avaient une formation de notaire ou d'avocat, mais l'un était plutôt connu comme entrepreneur, et l'autre comme gérant de banque. Les 9 maires furent J.-N. Bureau, J.-M. Desilets, R.-S. Cooke, H.-G. Malhiot, T.-E.

Normand, P.-E. Panneton, Sévère Dumoulin, J.-E. Hétu et Arthur Turcotte. Huit étaient francophones, et un, d'origine irlandaise, probablement anglophone. La mairie joua fréquemment un rôle de tremplin vers la politique provinciale, car 5 de ces maires devinrent députés. L'on comprend aisément que les partis politiques tendaient à choisir comme candidats d'anciens maires, dont la notoriété et la popularité étaient déjà assurées auprès de l'électorat.

-Les députés provinciaux et fédéraux.

Le personnel ayant oeuvré en politique provinciale dans la circonscription de Trois-Rivières demeurait sensiblement le même qu'au niveau de la mairie: 5 des 6 députés présents entre 1867 et 1896, sous les bannières des partis libéral et conservateur, ont à un moment ou l'autre de leur vie exercé la plus haute charge municipale. Cinq faisaient carrière comme avocats, un comme entrepreneur. Les patronymes de ces politiciens étaient tous français. Il s'agissait de Ls-Chs Boucher de Niverville, de Sévère Dumoulin, de Chs-Borromée Genest, d'Henri-Gédéon Malhiot, d'Arthur Turcotte et de Télesphore-Eusèbe Normand.

La situation se présentait différemment au niveau fédéral. Entre 1867 et 1896, quatre députés représentèrent la

circonscription de Trois-Rivières. Deux d'entre eux ne résidèrent toutefois pas dans la cité durant la période. Les deux autres, Louis-Charles Boucher de Niverville (4) et William McDougall, étaient avocats.

Certains des notables trifluviens furent en mesure d'exercer des pressions déterminantes sur le choix des candidats des partis, et même des députés. Ainsi, en 1877, un politicien libéral important écrivit d'Ottawa au candidat local de son parti: "Il est étrange que la petite poignée de marchands de bois anglais soit assez forte pour dicter le choix des membres du parlement" (5). Cette remarque concernait les candidats fédéraux, mais elle se serait probablement aussi bien appliquée au niveau provincial. Par ailleurs, il était certainement trop limitatif de restreindre ce type d'influence politique aux seuls marchands de bois. Pour autant que l'on puisse accorder foi à ce témoignage, il semblerait qu'un groupe de notables puissants, généralement anglophones, disposait d'un poids politique considérable. Comme le personnel politique demeurait en général francophone, cela impliquait de fréquentes alliances entre notables francophones et anglophones.

Le fait que le personnel politique soit demeuré massivement francophone, et qu'il se soit concentré dans les

professions libérales, ne doit donc pas mener à la conclusion que les notables d'autres catégories socio-professionnelles, anglophones ou francophones, étaient écartés de la sphère politique. Les puissants manufacturiers anglophones, par exemple, à défaut d'agir directement, veillèrent certainement à leurs intérêts, par le jeu des relations et des alliances.

Les organismes à caractère économique

Certains organismes locaux se fixèrent des objectifs purement économiques: la Chambre de commerce, la Société permanente de construction et la Commission du havre eurent pour but de favoriser les activités commerciales et industrielles.

-La Chambre de commerce.

Les premières traces d'une Chambre de commerce à Trois-Rivières remontent à 1871, alors que les "principaux hommes d'affaires" trifluviens se réunirent et adoptèrent des résolutions instituant une telle association (6). Le bureau de direction, en 1873, se composait comme suit (7): le président et le secrétaire-trésorier appartenaient à la puissante famille manufacturière des McDougall, et le vice-président était Georges-Alexandre Gouin, l'un des

Marchands de bois les plus importants à l'époque. Les autres directeurs étaient le manufacturier James Dean, allié des Baptist, l'homme d'affaires manufacturier George Balcer, le marchand en gros James Shortis et le marchand Louis-Onésime Brunelle, l'avocat, journaliste et homme politique Elzéar Gérin, et enfin W.C. Farnam, le seul à ne pas faire partie des notables sélectionnés (8).

De 1874 à 1882, il ne semble pas que la chambre ait été très active, peut-être même a-t-elle disparu au plus fort de la crise. Mais à partir de 1882, elle émit régulièrement des suggestions pour stimuler la chancelante économie trifluvienne. Elle insista particulièrement sur les améliorations à faire au réseau des transports, intervenant à l'occasion auprès des compagnies de chemin de fer, au sujet des horaires et des tarifs. Ce fut aussi à la suite de l'une de ses initiatives que le Conseil de ville se mit en 1888 à attribuer de substantiels boni aux manufacturiers (9).

L'année 1882 ayant donc marqué un tournant dans les activités de la Chambre de commerce, il a paru judicieux d'examiner le bureau de direction à ce moment (10). En faisaient partie 7 notables manufacturiers (Alex. Baptist, George Balcer, J. McDougall, Joseph-Narcisse Godin, Joseph Rayner, James Dean et E.-A. Rocheleau), l'avocat et gérant de

banque P.-E. Panneton, et l'entrepreneur P.-B. Vanasse, futur collecteur des douanes. Deux autres directeurs, tous deux manufacturiers, ont été exclus de la sélection en raison d'une présence trop éphémère à Trois-Rivières. Manifestement, la Chambre était à ce moment sous la coupe des manufacturiers.

Puis la présence des manufacturiers s'atténuait. Ainsi en 1888, le bureau de direction était composé des marchands Adolphe Balcer, Onésime Carignan, Lucien Lajoie, Napoléon-Edouard Lajoie, Louis Badeaux et Louis Brunelle, des manufacturiers George Balcer et J.-A. Gagnon, et de deux cadres, P.-B. Vanasse et le gérant de banque L.-H.-N. Boire (11). Enfin en 1896, au terme de la période considérée, le bureau de direction comptait trois notables manufacturiers, quatre marchands, un pharmacien, un gérant de banque et deux marchands récemment arrivés à Trois-Rivières, non compris dans la sélection (12).

La Chambre de commerce réunissait des notables anglophones et francophones, surtout marchands et manufacturiers. Le regain de vigueur de l'année 1882 semble avoir été dû à une implication massive des manufacturiers, qui furent cependant par la suite moins bien représentés. Notons toutefois que la seule présence d'un George Balcer,

secrétaire-trésorier pendant 25 ans, assurait la défense de leurs intérêts.

-La Société de construction.

La Société permanente de construction de Trois-Rivières, créée en 1874, se fixa comme but

"d'aider ses membres, en leur avançant leurs parts ou actions à des conditions faciles, soit à libérer ou améliorer les propriétés qu'ils possèdent ou posséderont, soit à en acquérir, soit en les facilitant dans leurs exploitations agricoles, industrielles ou de colonisation, ainsi que d'offrir à ceux qui ne recevraient pas de suite l'avance de leurs parts, un moyen sûr et avantageux de placer leurs épargnes." (13).

Il s'agissait donc d'une société exclusivement financière, qui entendait promouvoir le développement régional. L'essentiel de ses opérations porta sur la propriété foncière (14). Malgré des difficultés financières considérables en 1878, dûes en bonne partie à une dévaluation foncière, la société parvint à conclure avantageusement ses opérations en mars 1881, près d'un an avant l'échéance fixée au départ (15).

Les organisateurs faisaient tous partie du groupe de

notables sélectionnés. L'année de la fondation, le bureau de direction était composé des avocats William McDougall, président, Sévère Dumoulin, vice-président, J.-G.-A. Frigon secrétaire-trésorier de la Corporation municipale, N.-L. Denoncourt et R.-S. Cooke, du marchand prospère Onésime Carignan, et d'un avocat devenu gérant de banque, P.-E. Panneton (16).

Cette présence massive des avocats soulève la question de l'implication relative des notables des divers secteurs d'activité dans les institutions financières. Une brève incursion dans les listes d'actionnaires des banques québécoises en 1870, 1880 et 1890 (17), a permis de retracer les noms de 25 notables de professions libérales. Comme les mêmes noms revenaient constamment d'une année à l'autre, il apparaît probable qu'à peu près la moitié d'entre eux sont, à un moment ou à l'autre, devenus actionnaires. La plupart se limitaient toutefois à des achats d'actions peu substantiels. Le même procédé a servi à déterminer qu'au moins le tiers des marchands sélectionnés se sont une fois au moins portés acquéreurs d'actions de banques, eux aussi pour des mises de fonds généralement peu considérables. Une proportion moindre des 34 manufacturiers a fait de même. En effet, 9 d'entre eux seulement ont été trouvés dans les listes de 1870, 1880 et 1890. Cependant, certains avaient effectué les plus gros

achats d'actions.

Tous les membres du bureau de direction de la Société de construction furent actionnaires de banques durant la période considérée. Un intérêt constant pour les institutions financières les animait. Il est d'autre part remarquable de constater que le bureau de direction était presque entièrement aux mains de membres des professions libérales, ce qui manifestait de leur part un intérêt certain pour le marché immobilier.

-La Commission du havre.

La Commission du havre fut constituée en 1882 par le gouvernement fédéral. Elle se donnait pour but "de pourvoir à l'amélioration et l'administration du Hâvre de Trois-Rivières" (18). Il s'agissait entre autres de superviser l'aménagement du port de façon à ce qu'il puisse recevoir en plus grand nombre des bateaux de tous les tonnages. Cinq membres formaient le bureau de direction, dont deux nommés ex-officio, le maire et le président de la Chambre de commerce. Les autres représentaient le gouvernement fédéral, ce qui en cas de changement de régime politique entraînait leur remplacement.

De 1882 à 1896, 17 personnes siégeaient à la Commission, dont 4 à plus d'un poste. Il s'agissait de 6 maires et de 6 présidents de la Chambre de commerce, ainsi que de 8 membres nommés par le gouvernement fédéral, auxquels a été ajouté le secrétaire pendant 25 ans de la Commission, George Balcer.

Tableau 2: Membres de la Commission du havre, 1882-1896.

Marchands	4
Prof.lib.	5
Manufact.	5
Cadres	2
Rentiers	1
Total	17

Les cinq notables de professions libérales occupèrent surtout le poste offert au maire. L'organisme réunissait également des notables appartenant à toutes les autres catégories du groupe étudié, puisque 4 marchands, 5 manufacturiers, 1 rentier et 2 cadres y ont été repérés. Les trois principales familles de manufacturiers, les McDougall, Baptist et Balcer, étaient bien représentées. Seize des 17 commissaires ont également siégé au Conseil de ville, à un moment ou à l'autre de leur carrière. Ajoutons que les commissaires ont aussi pour la plupart siégé au bureau de direction de la Chambre de commerce.

La Commission compta parmi ses membres les représentants les plus considérés de la société trifluvienne. Les hommes d'affaires anglophones (5 sur les 17 commissaires) et francophones qui en firent partie y trouvèrent un lieu idéal pour discuter des orientations souhaitables à donner à l'économie locale, comme c'était d'ailleurs le cas pour la Chambre de commerce.

Les associations de loisirs

Les associations de loisirs qui se formèrent au cours de la période étudiée oeuvrèrent principalement dans les domaines artistique, littéraire ou sportif. Entreprendre une étude détaillée de chacun de ces organismes pourrait être le sujet d'une recherche, à elle seule, longue et exigeante. Aussi ne fera-t-on qu'une brève incursion dans l'histoire de ces associations, en privilégiant celles vers lesquelles se portèrent les préférences des notables.

-Les associations culturelles.

La première association étudiée, la Société

Saint-Jean-Baptiste, organisait à chaque année la fête nationale des Canadiens français. Elle était bien sûr formée presque exclusivement de francophones. Les listes des bureaux de direction et des comités de régie démontrent que la société constituait un lieu privilégié de rendez-vous pour l'ensemble de la petite-bourgeoisie canadienne-française. Membres des professions libérales, marchands, commerçants, artisans et petits manufacturiers apparaissaient nombreux dans ces listes. Les plus prestigieux occupaient les présidences et vice-présidences. De 1871 à 1883 (sauf pour 1877 où l'information manque), les présidents et vice-présidents furent 11 membres des professions libérales, 5 marchands et 3 manufacturiers, tous notables. Signalons qu'au moins 7 des 9 maires de la période occupèrent à un moment ou à l'autre un poste important au bureau de direction.

Les sociétés musicales (19) recrutaient la majorité de leurs membres hors du cercle des notables, dans les couches inférieures de la petite-bourgeoisie. Mais les notables étaient avantageusement représentés aux bureaux de direction, comme présidents et vice-présidents aussi bien honoraires qu'actifs. En 1882 par exemple, on retrouvait P.-E. Panneton (20) et le docteur A. Dubord (21) comme président et vice-président honoraires, ainsi qu'Arthur Olivier (22) et

R.-S. Cooke (23), à la présidence et à la vice-présidence actives de l'Union musicale. De plus, le financement de ces associations dépendait étroitement de la bonne volonté des citoyens les plus aisés et les plus influents. Les souscriptions des membres honoraires (24), l'aide financière sporadique apportée par le Conseil de ville (25), les gages rémunérant la participation musicale à des mariages ou à des enterrements, les dons de particuliers et d'organismes (26) constituaient une part appréciable du budget de ces sociétés musicales. Ajoutons que les corps musicaux paradaient parfois, les jours d'élections, devant les résidences des vainqueurs, lesquels ne manquaient pas d'ouvrir leurs bourses en ces jours de fête (27).

L'implication musicale personnelle des notables avait lieu, surtout, lors d'occasions plus solennelles. Les noms de quelques-uns d'entre eux, de plusieurs femmes, garçons et filles de notables revenaient fréquemment comme solistes dans les manifestations religieuses diverses, ou aux concerts-bénéfices qu'ils organisaient. Ceux-là faisaient également étalage de leurs talents dans les réceptions privées qui se donnaient entre citoyens de marque.

La présence des notables se faisait encore plus sentir au sein des associations littéraires ou de pur

divertissement. Celles-ci étaient en général éphémères, et se succédaient les unes aux autres assez rapidement.

En 1867, l'Institut canadien de Trois-Rivières n'existe plus depuis un certain temps déjà, et l'Institut littéraire, dont on trouve des traces dans les journaux jusqu'en 1865, ne semble pas avoir atteint l'année de la Confédération. Il y eut bien, en 1865 et 1866 tout au moins, une chambre de lecture destinée à "la classe instruite de cette ville" (28), dont la souscription annuelle se montait à quatre dollars. Elle était tenue sous la direction de messieurs Ezechiel Moses Hart, William McDougall et George Baillie Houlston, trois avocats aisés et influents. Même si ces derniers étaient anglophones, la chambre de lecture s'adressait probablement aussi aux francophones. Ajoutons qu'une autre salle de lecture fut ouverte en 1872 chez Henry Mathias Balcer, l'un des manufacturiers locaux les plus en vue (29).

Une vive controverse entoura, en 1868, la création avortée d'une association littéraire qui aurait porté le nom d'Institut trifluvien (30). Des débats orageux opposèrent ceux qui souhaitaient admettre les anglophones, à ceux qui se refusaient à voir les catholiques trifluviens fréquenter les protestants. Les premiers avaient comme but semble-t-il de

fonder une association parente de l'Institut canadien de Montréal, entreprise que les seconds se sont empressés de saboter. La polémique qui s'ensuivit dans les journaux locaux fut assez colorée, comme l'illustre cet extrait d'un article paru dans le Journal des Trois-Rivières:

"Oui nous avons fait à une séance du comité de l'institut, une motion pour exclure non pas précisément les Anglais, mais les protestants, de cette institution. Et en voici la raison. Nous croyons que ce principe de formation d'une institution littéraire est faux, parce qu'il est la négation de toute religion dans l'étude des sciences des lettres et des arts. (...). Si vous admettez les protestants dans votre Institut, ce n'est sans doute pas pour leur refuser ce qu'ils auront droit de demander, comme membres de votre institution. Comme eux ne reconnaissent pas l'autorité de l'Eglise, ils pourront fort bien exiger que la bibliothèque renferme des livres mis à l'Index. (...). Ainsi voilà de suite une difficulté insurmontable. Oui, nous voulons l'harmonie des races, mais seulement quand elle est possible."(31)

Dans cette ligne de pensée, ce qui séparait fondamentalement les anglophones des francophones tenait non pas dans la dualité ethnique ou linguistique (pour ne pas parler de "races", ce qui ne s'applique guère ici), mais dans la dualité religieuse. Cette vue paraît simpliste, mais curieusement elle colle assez bien à la réalité observée au sein des associations littéraires trifluviennes de l'époque,

car le clergé contrôla la plupart d'entre elles, avec comme conséquence la séparation des ethnies.

Ainsi en 1875, Monseigneur Laflèche décida d'instituer l'Union catholique (32), destinée "aux jeunes gens livrés aux professions libérales et à l'industrie, aux arts et au commerce" (33). Cette société avait été créée à Montréal, par Monseigneur Bourget en 1858, pour combattre la propagation des thèses libérales soutenues par l'Institut canadien, et promouvoir l'ultramontanisme (34). A Trois-Rivières, la société se donnait pour but "la culture du coeur et le développement de l'intelligence par des études et des travaux littéraires en harmonie avec les enseignements de la Religion, et aussi, propres à maintenir la conservation des principes sur lesquels repose la société" (35). L'évêque de Trois-Rivières entendait veiller directement à la formation intellectuelle et à l'encadrement de la jeunesse instruite catholique, dont une portion allait diriger la société une fois atteint l'âge mûr. Aussi le vit-on assister personnellement à plusieurs des réunions, et en profiter parfois pour discourir abondamment sur le sujet du jour.

Sur les 28 membres fondateurs de l'Union catholique, 16 appartenaient au groupe de notables sélectionnés, 9 étant de professions libérales, 5 marchands et 2 manufacturiers.

Certains étaient encore jeunes, d'autres assez âgés car, à ces derniers aussi l'association ouvrait ses portes: monseigneur Laflèche visait non seulement à former les dirigeants futurs, mais aussi à orienter la pensée des notables d'alors. Le bureau de direction comptait la première année, en plus du prêtre directeur, 9 notables sélectionnés sur les 11 directeurs. Deux étaient marchands et 7 exerçaient une profession libérale. Ils avaient pour noms G.-A. Bourgeois, Alfred Desilets, Gédéon Desilets, Arthur Olivier, R.-S. Cooke, J.-F.-V. Bureau, James Barnard, Onésime Carignan et Georges Frigon.

L'enthousiasme des débuts fit rapidement place à la désaffection des membres de l'association. Une série de débats houleux sur l'orientation qui devait être donnée à l'économie québécoise ne fut peut-être pas étrangère à ce déclin. Malgré trois réunions d'intenses discussions, les membres ne parvinrent pas à s'entendre sur la question: "L'industrie, telle que développée aujourd'hui, est-elle un bien réel pour les populations?" (36). Monseigneur Laflèche, absent aux deux premières réunions, vint à la troisième discourir en faveur d'une réponse négative. Ses plus enthousiastes fidèles proposèrent aussitôt l'adoption d'une résolution allant en ce sens. Mais ils furent contrés par un amendement voulant que l'assemblée ne soit pas appelée à se

prononcer. L'amendement fut adopté à 8 voix contre 6, consacrant à la fois le partage marqué de l'opinion, et l'échec de Monseigneur Laflèche dans sa tentative de remporter la décision. Il est donc permis de conclure qu'une portion importante des notables n'acceptaient pas les prétentions de leur évêque à orienter leur pensée en matière économique et sociale. Il ne semble pas que cette association ait vécu plus d'une année. De toute façon, elle n'a certes pas atteint 1878, puisqu'un article dans le Constitutionnel affirma alors qu'une seule société littéraire subsistait à Trois-Rivières, celle réservée aux étudiants du Séminaire (37).

Cet échec ne découragea pas Monseigneur Laflèche. Ainsi, il devint par la suite président honoraire d'une autre association, le Cercle catholique (38), qui vécut tout au moins de 1885 à la fin de la période et qui s'adressait surtout aux jeunes. Le cercle présentait régulièrement sur scène de la poésie et du théâtre à saveur souvent moralisatrice (39). La structure du bureau de direction était presque la même qu'à l'Union catholique.

Des associations anglophones parallèles existèrent aussi. Par exemple, la Three Rivers reading rooms association, dont on trouve des traces à partir de 1884

jusqu'à 1896 au moins, la Men's literary society of Three Rivers, mentionnée dans le bottin d'adresses de 1884 et où le clergé protestant était fortement représenté, et la Mutual improvement society, société d'agrément littéraire et musical, supervisée elle aussi par un pasteur protestant (40). Les familles des anglophones trifluviens les plus puissants, les McDougall, Baptist, Houliston, étaient fréquemment représentées aux réunions de ces organismes culturels.

Une association parvint tout de même à éviter la ségrégation religieuse encouragée par le clergé, et à rassembler anglophones et francophones. Le Cercle Saint-Louis, du moins au départ en 1877, ne se présentait pas comme une société littéraire: il visait plus modestement à "offrir à ses membres une occasion de se rencontrer pour se récréer et s'instruire" (41). Pourtant cette société se révéla la plus durable, puisqu'elle existait encore en 1896. Elle était dotée d'une salle de lecture où ses membres pouvaient consulter des publications périodiques de France, d'Angleterre et des Etats-Unis. Elle disposait aussi, probablement, de salles aménagées pour des exercices sportifs, puisque le cahier de règlements mentionnait parmi ses objectifs le délassement physique. Signalons que le cercle employait des domestiques, et qu'y adhérer

nécessitait un déboursé de \$15, somme considérable à l'époque.

La principale originalité de ce cercle consistait à regrouper aussi bien des anglophones que des francophones. D'ailleurs, son cahier de règlements était rédigé dans les deux langues. Aussi défendit-il dans ses salles, en plus des discussions politiques comme l'avait fait l'Union Catholique, celles se rapportant à des sujets d'ordre religieux.

Le Cercle Saint-Louis rassemblait presque uniquement des individus appartenant à la haute société trifluvienne. Sur les 40 membres fondateurs, 24 ont été choisis comme notables, 11 ayant exercé une profession libérale, 8 ayant été marchands, 2 manufacturiers, deux cadres et un rentier. Le bureau de direction était alors formé de T.-E. Normand, président, des marchands J.-P. Godin et L.-F.-T Buisson, et du rentier H.E.Hart.

En somme, au chapitre des associations littéraires, les notables anglophones et francophones ne se mêlaient pas. Il est vrai que les uns et les autres héritaient de passés littéraires distincts et que la littérature est nécessairement véhiculée par une langue. L'implication des clergés catholique et protestant dans les associations de type culturel contribuait également à maintenir la distance

qui prévalait entre les associations de langues différentes. Monseigneur Laflèche, en particulier, considérait les organismes culturels comme autant d'outils d'encadrement. La seule association qui rassembla des anglophones et des francophones évita prudemment le terrain religieux.

Enfin, l'on remarque que la participation du groupe des professions libérales était prédominante. Cependant les autres catégories de notables aussi étaient représentées dans les associations de type culturel.

-Les associations sportives.

Peu de notables étaient membres des clubs de cricket, de raquettes et de tennis, où par contre leurs enfants participaient nombreux. Les notables occupaient dans ces clubs les présidences et les vice-présidences honoraires, et officiaient comme juges lors des compétitions. Leurs préférences se portaient plutôt vers les clubs de curling, de chasse et de pêche ou de courses de chevaux.

Le Three Rivers curling club, formé en 1875, était fréquenté surtout par les notables anglophones. Mais il regroupait aussi des francophones, parfois membres du bureau

de direction, ou jouteurs dans les tournois. Les notables de tous les secteurs d'activité, sauf les rentiers, étaient représentés aux bureaux de direction. Ainsi en 1880 (42), les directeurs du club étaient Alex. Baptist, manufacturier, Arthur Turcotte, avocat, L.-F.-T. Buisson, marchand, et C.A. Boxer, gérant de banque. Il peut être intéressant de noter que les gérants de banque devinrent en général membres de cette association, lors de leur séjour à Trois-Rivières (43). Des compétitions opposaient régulièrement les champions du club trifluvien à ceux des autres villes québécoises, le tout se soldant par un banquet. Cela semblait être une coutume, à laquelle les clubs de raquettes et de cricket aussi souscrivaient fréquemment. Enfin des parties étaient organisées, entre "curlers" trifluviens, au profit des pauvres de la ville ou d'organisations charitables (44), parfois plus simplement pour l'obtention d'une coupe offerte par l'un des notables (45).

Un groupe de notables trifluviens loua au gouvernement de la province, à partir de 1884, un droit de chasse et pêche sur le territoire environnant le lac Archange, près de Saint-Tite (46). Ils y firent construire une habitation assez spacieuse pour loger plusieurs personnes. Ainsi en 1885, une dizaine de membres passèrent-ils huit jours en forêt (47). Les directeurs du club furent, pour la première année, les

Marchands Godfroy Lassalle, président, Henri Lajoie, vice-président, et l'avocat R.-S. Cooke, secrétaire-trésorier (48).

Tout au long de la période étudiée, les courses de chevaux s'attirèrent la ferveur de nombreux Trifluviens de tous les milieux. Trois notables possédèrent à tour de rôle le terrain de courses: l'avocat William McDougall (49), le marchand de chaussures Michel Caron (50), et l'hôtelier et homme d'affaires Louis Bergeron (51). Le Saint Maurice turf club, essentiellement composé de notables, organisait les compétitions. En 1870 (52), son bureau de direction comptait 15 membres, dont 10 notables sélectionnés, parmi les plus illustres: on y trouvait William McDougall comme président, quatre maires de Trois-Rivières dont trois députés, Alex. et John Baptist, l'homme d'affaires Auguste Larue, ancien propriétaire des forges Radnor, le journaliste et homme politique Elzéar Gérin. Neuf ans plus tard, en 1879 (53), la composition du bureau, si elle n'était pas aussi triée sur le volet, n'en comportait pas moins quelques figures de proue: quatre maires dont trois députés, les marchands de bois G.-A. Gouin et John Baptist, ainsi que le régistrateur Robert Kiernan. Enfin en 1888 (54), la densité en notables s'était considérablement effritée, puisqu'il ne subsistait plus que cinq d'entre eux sur douze directeurs, aucun n'ayant atteint

au cours de sa vie les charges de maire ou de député: il s'agissait de trois marchands, d'un manufacturier et d'un perceiteur du revenu. Ici encore, anglophones et francophones participaient conjointement à la direction du club.

Sur le champ de courses, sur la glace du club de curling, au campement de chasse, les notables de toutes les ethnies et catégories socio-professionnelles se rencontraient. Il était donc loisible à tout homme d'affaires francophone ambitieux d'entrer en contact amical avec ses congénères anglophones et leur milieu. Il ne semble pas que les anglo-saxons aient constitué, à l'intérieur de ces associations, de petites cliques imperméables aux Canadiens français. C'est du moins ce qu'illustre la continue composition d'équipes mixtes dans les joutes de curling. L'étanchéité ethnique des associations littéraires dépendait donc principalement de l'inévitable différence de patrimoine littéraire, ainsi que de la main-mise cléricale sur certaines de ces associations.

Conclusion

A la tête de ces divers organismes, les notables

anglophones et francophones de tous les secteurs d'activité entraient en contact, se rencontraient régulièrement et échangeaient leurs vues. Ils y faisaient aussi valoir leurs intérêts, en consolidant les règles du jeu qui les mettaient dans une situation avantageuse face à leurs concitoyens moins bien nantis et organisés. La variété des organismes étudiés dont disposait le groupe des notables pour promouvoir ses intérêts spécifiques sur les plans économique, politique et idéologique, le contrôle qu'ils y exerçaient par leur présence massive aux postes de direction, étaient les composantes d'une même réalité: celle qui consistait dans la domination et l'exercice du pouvoir par une mince fraction de la population, composée de quelques bourgeois capitalistes surtout anglophones et de plusieurs petits-bourgeois en général francophones.

Les rapports entre notables anglophones et francophones semblaient parfois assez tendus, particulièrement au niveau des associations culturelles. Cependant, dans ce cas précis, il faudrait plutôt parler de tensions entre catholiques et protestants, ou surtout entre catholiques ultramontains craignant l'influence néfaste des protestants, et libéraux. Mais cette distinction demeurait superficielle, dans la mesure où elle n'empêchait pas les notables de toutes les ethnies de participer conjointement à

d'autres organismes, de nature politique, économique et de loisirs. Le domaine culturel était le lieu où le clergé, catholique tout au moins, voulait assurer sa prise sur la pensée du notable, qui ne l'entendait pas toujours ainsi.

Le cumul des fonctions publiques est apparu également comme une constante. Les mêmes personnages devenaient concurremment et successivement dirigeants de plus d'une association. Mais c'est là un aspect qui ressortira avec plus d'acuité dans la section biographique.

Chap. 4: APERCU BIOGRAPHIQUE DE LA NOTABILITE

Jusqu'à maintenant, l'analyse a exclusivement porté sur des phénomènes de groupe. Un resserrement du focus paraît souhaitable, afin d'illustrer, dans quelques destins individuels, les tendances enregistrées précédemment. Bien sûr, personne n'est entièrement représentatif d'un groupe. Le notable moyen, tel qu'on pourrait le tracer en combinant les tendances de groupe, n'existe probablement qu'à peu d'exemplaires. C'est pourquoi nous avons voulu terminer la recherche en inversant la perspective, c'est-à-dire en passant de l'étude du groupe à celle des cas particuliers.

Chacune des notices biographiques est divisée en trois parties. La première décrit sommairement le cheminement de carrière et les liens d'affaires. La seconde situe le notable dans son réseau de parenté. La troisième traite de l'action politique du notable et de son implication dans les divers organismes locaux. L'information recueillie n'est en aucun cas exhaustive. De plus aucune recherche postérieure à 1900 n'a été effectuée. A peu près toutes les sources utilisées aux chapitres précédents ont été régulièrement ou ponctuellement mises à contribution.

Deux critères ont guidé le choix des personnages étudiés: l'importance du rôle joué sur la scène trifluvienne, et la disponibilité de l'information. Les familles manufacturières les mieux connues et les plus puissantes retiennent d'abord l'attention: les Baptist dans l'exploitation forestière, les McDougall dans les fonderies et les Balcer dans les pelleteries. Ces trois familles ont bien des traits en commun, ne serait-ce que l'origine européenne de celui qui a obtenu les premiers succès, et la transmission de père en fils de l'entreprise. Puis vient le tour du manufacturier J.-A. Gagnon et de l'entrepreneur T.-E. Normand, qui illustrent bien en cette fin du XIXe siècle la présence d'hommes d'affaires francophones actifs et entreprenants. Nous étudions ensuite deux marchands prospères, N.-E. Lajoie et Onésime Carignan, pour terminer avec les avocats Joseph-Napoléon Bureau, Henri-Gédéon Malhiot et Arthur Turcotte, et le gérant de banque Philippe-Elisée Panneton. Provenant du milieu local ou régional, d'origines sociales diverses, ces derniers font partie de ces nombreux notables francophones qui ont profité du mouvement d'urbanisation de la ville de Trois-Rivières.

Biographies de manufacturiers

GEORGE BAPTIST naquit en Ecosse en 1808 et émigra au Canada à l'âge de 24 ans. Il travailla d'abord quelque temps près de Québec, profitant de ses connaissances mécaniques acquises outre-mer pour se hisser à la gérance d'une scierie:

"...aided by a thorough practical knowledge of the mechanical part of his business acquired in his native land, (...). Being a millwright and practical mechanist, he was entrusted with the management of the Etchemin saw mills, owned by Sir John Caldwell." (1)

Il acheta une scierie en 1846 à la Rivière Cachée, puis en bâtit une l'année suivante aux Grès. Ses affaires prospérèrent rapidement. En 1866, l'édification d'une scierie à l'embouchure du Saint-Maurice consacra son ascension industrielle, que d'importantes réserves forestières épaulaient efficacement. Ayant fait affaire, à compter de 1846, avec J.Thomas Gordon de Montréal et John Gordon de Québec, puis avec le seul Thomas Gordon jusqu'en 1857, George Baptist s'associa, en 1869, à ses deux fils John et Alexander. Ces derniers participaient chacun au quart du capital. Alexander se désista en 1875, et fut remplacé dans l'association par son beau-frère James Dean.

Les cinq filles de George trouvèrent un bon parti.

L'une se maria avec Robert Mckay, un des membres les plus influents de la grande bourgeoisie canadienne. Les autres épousèrent respectivement Thomas McDougall de la famille trifluvienne, W.C. Pentland, marchand trifluvien, George Baillie Houlston, avocat et prêteur sur gages de la cité, et James Dean qui devint associé de l'entreprise familiale. Les filles d'Alex. se marièrent avec Herbert Tatley, médecin montréalais, Robert Scott Williamson, marchand ontarien, et John Dean, fils de James alors installé à Calgary. La provenance sociale des épouses de George, John et Alexander est malheureusement restée inconnue.

Des trois Baptist, Alexander fut le plus actif sur la scène publique. Il siégea 18 ans au conseil de la cité, entre 1868 et 1896. Il fut commissaire du havre de 1882 à 1896, et président de la Chambre de commerce de 1882 à 1886. Alexander était présent au bureau de direction de la Three Rivers gas co de 1867 à 1874, et de la Cie d'éclairage, de chauffage et de transmission de force motrice en 1889. Il occupa enfin les fonctions de directeur au Saint Maurice turf club en 1870 et 1873, de président du Three Rivers curling club en 1880 et de président de la Mutual improvement society en 1888.

* * * * *

JOHN McDougall, né en 1805 en Ecosse, émigra au Canada en 1830. Il s'installa quatre ans plus tard à Trois-Rivières, où il ouvrit un magasin général. Son commerce prospéra sans doute assez rapidement, puisqu'en 1846 il siégea comme conseiller municipal, poste qu'il occupa jusqu'en 1854, année où il atteignit la mairie. Puis en 1862 et 1863, survint le tournant décisif: l'achat des Forges du Saint-Maurice et de l'Islet, dont il demeura l'unique propriétaire jusqu'en 1867. Il associa alors ses huit fils à l'entreprise, tout en confiant à John junior et James le magasin à Trois-Rivières. Sa mort en 1870 n'empêcha pas sa progéniture de continuer l'exploitation. Mais des difficultés financières ayant entraîné une implication croissante du montréalais James McDougall, frère de John, les McDougall de Trois-Rivières perdirent peu à peu le contrôle de l'entreprise, jusqu'à leur éviction complète en 1880. Entre-temps, la famille de Trois-Rivières s'était dispersée.

Nous connaissons mal le réseau de liens de parenté du clan McDougall. On sait que Thomas, devenu plus tard l'un des dirigeants de la Shawinigan Water and Power à sa fondation, s'est marié avec une fille de George Baptist, alliant ainsi le bois aux métaux. Une fille de William épousa un manufacturier ontarien, et l'un de ses fils, une fille du prestigieux politicien et homme d'affaires francophone J.-E.

Turcotte. Par ailleurs, la famille d'un frère de John faisait affaires à Montréal.

Le plus actif des McDougall, au niveau des associations locales, demeura l'avocat William, député fédéral de Trois-Rivières de 1868 à 1878. Il fut membre du bureau de direction de la Cie de chemin de fer de la rive nord en 1870 et 1871, et président de la Société de construction à sa fondation. William acheta le terrain de courses du côteau Saint-Louis en 1870, et occupa la présidence du Saint Maurice turf club en 1870 et 1873. Enfin, il fut nommé président honoraire du Saint Maurice snow shoe club en 1877, et participa à la fondation du Cercle St-Louis.

* * * * *

HENRY MATHIAS BALCER naquit en Prusse, de père marchand, en 1828. Entré tôt à titre de "junior clerk" dans une maison commerciale de gros, il mena dès l'âge de 17 ans des transactions commerciales qui lui firent parcourir l'Allemagne, la Suisse et la France. Vers 1849, il séjournait en Angleterre, et s'embarqua presque aussitôt pour New York. Il s'y trouva une position dans une firme, puis partit peu après pour la Caroline du sud. Déçu, il retourna dans la métropole américaine, puis traversa au Canada où il entra en

affaires à son compte en 1851. Son petit capital grugé, il dut retourner aux Etats-Unis, où il travailla à nouveau comme commis, chez C.G. Gunther & son. Puis il franchit encore la frontière et s'installa en 1854 à Trois-Rivières où il ouvrit une manufacture de chapeaux et de pelleteries. En 1867, il opérait avec George Balcer sous la raison sociale H.M. Balcer et frère. Quatre ans plus tard, il laissa à son frère Adolphe la responsabilité du magasin, pour ne se consacrer qu'à la manufacture. Adolphe avait lui aussi travaillé à New York. Son expérience, ses relations suivies "avec les meilleurs fabricants et exportateurs d'Europe et des Etats-Unis" (2) en faisaient un partenaire de poids. Sous la direction des trois frères, la maison Balcer devint rapidement une entreprise florissante, et le Canadian biographical dictionary put, en 1881, affirmer que Henry Mathias "(had) most extensive business transactions with the United States, England, France, Germany and Austria" (3). En 1895, il appartint à son fils Eugène de continuer à exploiter la manufacture. Dès 1886, ce dernier ainsi que son frère Edouard avaient été associés à l'entreprise sous la raison sociale H.M. Balcer et fils.

Les Balcer surent se ménager des liens de parenté avantageux, impliquant parfois des familles de politiciens locaux influents. Adolphe et Henry Mathias épousèrent des

nièces de J.-N. Bureau (4), et devinrent beaux-frères par alliance de Charles Dumoulin. De plus, Eugène Balcer, fils d' Henry Mathias, se maria avec une fille de Sévère Dumoulin, maire et député.

Henry Mathias fut conseiller municipal en 1871 et 1872, président de la Cie d'éclairage, de chauffage et de transmission de force motrice en 1889, et président de la Chambre de commerce de 1892 à 1894. Il dirigea de plus une chambre de lecture en 1872, fit partie du bureau de direction du Three Rivers curling club en 1876, et fut nommé président honoraire de l'Union musicale en 1889 et 1890. Son frère George devint l'un des hommes publics trifluviens les plus actifs et les plus influents. Il occupa longtemps la charge d'agent consulaire pour la France, l'Espagne, la Suède et la Norvège, et agit 25 ans comme secrétaire-trésorier à la Chambre de commerce et à la Commission du havre. George Balcer avait foi en un brillant avenir pour la ville de Trois-Rivières, dont il s'employa à promouvoir le développement. Ainsi en 1889, il attira à Trois-Rivières une société de capitalistes français et belges, qui établirent bientôt une importante manufacture, sous la raison sociale La cie canadienne des conduites d'eau.

* * * * *

JOSEPH-ANTOINE GAGNON, fils de Nazaire, marchand prospère de Champlain, naquit en 1857. Il s'installa à Trois-Rivières au début de 1882, et ouvrit alors avec son père un commerce en gros d'épicerie, sous la raison sociale J.-A. Gagnon et cie. L'association fut dissoute en 1887. Avec son père aussi, il obtint en 1883 un contrat de fabrication de 150,000 traverses de chemin de fer. Les bottins d'adresses de la ville le présentaient en 1884 et 1886 comme marchand de charbon, et à partir de 1891 comme marchand de charbon et de bois. Mais il exerça son commerce de bois bien avant, puisqu'en 1885 déjà, il était propriétaire de la Cie de bois des Trois-Rivières. J.-A. Gagnon acheta en liquidation en 1890 ou 1891, de la Banque du peuple, la scierie Hall, Neilson & co. A son sujet, un journal nota en 1894 que "...sans son énergie, son sens pratique et son activité, la scierie mécanique des Mm. Hall serait encore inactive et ne fournirait pas de l'emploi à l'essaim d'ouvriers qu'elle fait vivre" (5). Il semble de plus qu'en 1893, Gagnon ait fait construire une scierie considérable à Cap-de-la-Madeleine. Il s'associa, en 1894 pendant cinq mois, avec Antoine-Aimé Charlebois, de Québec, sous la raison sociale Three Rivers iron works co. Cette société, dont il était alors le président, allait remettre en activités l'usine de la Cie canadienne des conduites d'eau, vendue aux enchères en liquidation en 1893. Gagnon se

fit céder par la ville tous les droits qu'elle détenait sur la compagnie, alors qu'un autre Charlebois, de Montréal celui-là, se porta acquéreur des installations. Enfin, en 1895, Gagnon parvint à se faire octroyer par la ville un boni de \$100,000 étalé sur 35 ans, pour l'établissement d'abattoirs et d'autres industries connexes, telles que tanneries et manufactures de savon. Mais la faillite l'empêcha d'en profiter.

Fils de marchand, J.-A. Gagnon épousa en 1877 la fille d'un cultivateur aisé de la banlieue de Trois-Rivières, alors que lui-même résidait à Berthier. Aucun de ses enfants ne se maria à Trois-Rivières, du moins avant le XXe siècle.

J.-A. Gagnon fit partie du bureau de direction de la Chambre de commerce en 1886 et 1889, et fut président du Cercle Saint-Louis en 1895.

* * * * *

TELESPHORE-EUSEBE NORMAND, né à Québec en 1832, fut l'une des figures trifluviennes les plus marquantes de l'époque. Il étudia d'abord au séminaire de Nicolet. Puis, installé à Trois-Rivières dès 1851, il fit sa cléricature chez le notaire Valère Guillet de 1853 à 1858, année de son admission

au notariat, tout en travaillant pour le gouvernement fédéral à l'Office des travaux publics du Saint-Maurice. Il exerça ensuite sa profession jusqu'en 1871, pour finalement se consacrer exclusivement à la profession qui avait enrichi son père, celle d'entrepreneur. Dix ans plus tard, The canadian biographical dictionary prétendit qu'à titre d'entrepreneur en construction de ponts, de chemins de fer et d'autres travaux publics, T.-E. Normand "(stood) as one of the most prominent of that class in the province of Quebec" (6). Ses relations d'affaires s'avéraient fort diversifiées. Il s'associa en 1863 avec W.-G. Dufresne et en 1880 avec T.-E. Lacerte, dans le premier cas pour vendre de la quincaillerie, dans le second des "nouveautés"; avec le notaire G.E. Hart, en 1868, comme agent d'assurances; avec son frère J.-Bte en 1868, celui-ci et Elzéar Gérin en 1870, puis Elzéar Gérin seul en 1871 comme imprimeurs, journalistes et éditeurs; avec Joseph Reynar et William Ritchie en tant qu'entrepreneurs en 1882; avec Louis-Adélard Sénecal et Philippe-Elisée Panneton, en 1885, pour la construction du chemin de fer St-Laurent, Basses-Laurentides et Saguenay (par l'intermédiaire de sa femme); avec L.-P. Trottier, en 1889, comme manufacturiers de pics, haches et outils; avec l'architecte Edmond Héroux de Yamachiche en 1898; avec le même et en plus, Léopold Girard et Hector-Louis Godin, manufacturiers de cercueils, en 1899.

Son père, malgré une origine fort modeste et un manque d'instruction, avait gravi lestement les échelons de la société, exerçant tour à tour les métiers de journalier, batelier, scieur de long, commerçant et entrepreneur. Télesphore-Eusèbe se maria une première fois avec la fille d'un marchand trifluvien, puis convola en secondes noces avec la veuve d'Elzéar Gérin (avocat, journaliste, et homme politique), ancien associé. Il était aussi le beau-frère du médecin M.-E. Gervais, notable. Ajoutons que son fils Louis-Philippe, médecin, devint plus tard maire de Trois-Rivières.

T.-E. Normand fut, lui aussi, maire de Trois-Rivières, de 1873 à 1875 et de 1890 à 1893, puis député conservateur à l'Assemblée législative de 1892 à 1900. Il devint directeur en 1881 et 1883, puis président en 1889, 1890 et 1896, de la Three Rivers gas co, commissaire du havre de 1890 à 1896, et fit partie du bureau de direction de la Chambre de commerce en 1886 et 1896. Il fut de plus vice-président en 1881, directeur en 1883 et président en 1886 de la Cie de chemin de fer des Basses-Laurentides et du Saguenay. On le trouve également vice-président en 1874, 1875, 1879 et 1880 de la Société Saint-Jean-Baptiste, président de la même société en 1891 et 1892, membre du bureau de direction du Saint Maurice turf club, président du Cercle Saint-Louis à sa fondation en

1877, vice-président honoraire en 1887 et président honoraire en 1888 du club de raquettes.

Biographies de marchands

NAPOLEON-EDOUARD LAJOIE, né vers 1846, était le fils de J.-Bte Lajoie, marchand trifluvien, maire de la ville en 1855-56. Il s'initia aux affaires commerciales "dans les grands centres" (7), avec ses frères Henri et Lucien. Puis il revint en 1871 à Trois-Rivières, où, sous la raison sociale Lajoie et frère, il ouvrit avec Henri un commerce de "marchandises sèches" en détail. Les deux frères s'entendirent pour diviser les profits moitié-moitié, alors que Lucien faisait bande à part comme marchand de nouveautés. Dès 1880, une publicité dans le bottin d'adresses de la ville mentionnait que Lajoie et frère vendait ses marchandises en gros et en détail. A la fin du siècle, l'entreprise passa entre les mains de Réal, fils d'Henri, qui s'associa avec les dénommés Adolphe Fugère et N.-A.-L. Desaulniers.

N.-E. Lajoie se maria en 1873 avec une fille de l'avocat J.-N. Bureau, maire de Trois-Rivières l'année précédente. Deux de ses filles épousèrent respectivement un médecin trifluvien et le fils d'un marchand montréalais.

Réal, fils d'Henri, se maria quant à lui avec une fille de l'avocat Charles Dumoulin, shériff du district. Ajoutons qu'un autre frère de N.-E. Lajoie, Louis-Joseph, fut syndic officiel de Montréal, et qu'une de leurs soeurs a épousé l'avocat R.-S. Cooke, maire de Trois-Rivières en 1896.

La carrière politique de Napoléon-Edouard se borna à trois ans d'échevinage de 1883 à 1885. Il siégea au bureau de direction de la chambre de commerce en 1886 et 1888, et en devint président de 1894 à 1896, années où il était aussi commissaire du havre. On le retrouve président d'un club de raquettes en 1872 et vice-président honoraire du club de raquettes Saint-Jean-Baptiste en 1881. Il était, aussi, souvent mandé comme juge lors des compétitions de raquettes. Enfin son nom apparut comme membre honoraire de l'Union musicale en 1883, et au bureau de direction de la Société Saint-Jean-Baptiste en 1872, 1880 et 1881.

* * * * *

ONESIME CARIGNAN naquit vers 1840 d'un père cultivateur, probablement à Champlain. Il oeuvra dès 1863 comme marchand-épicier à Trois-Rivières, sous la raison sociale Hamel et Carignan. La société qu'il formait avec François Hamel fut dissoute deux ans plus tard. Il liquida alors les

affaires de la société et s'établit à son nom. Agent local en 1876 de la brasserie C.H. Flecher de Sherbrooke, Onésime Carignan se présentait comme importateur. Dix ans plus tard, le bottin d'adresses nota que certaines de ses marchandises provenaient du Minnesota, de l'Ontario et de l'Europe. Dès 1880 au moins, il exerça le commerce de gros. De 1888 à 1891, Onésime Carignan s'associa avec deux partenaires sous la raison sociale Blouin, Boisvert & cie, comme marchands de ferronnerie et de quincaillerie. Ses associés menaient le commerce, auquel il apportait une contribution financière de \$1000 (sur \$1800). A partir de 1891, il fit affaires seul sous la raison sociale O. Carignan & fils, et quitta en 1895, en laissant ses fils Pierre-Lucien et Emile-Donat prendre la relève. Onésime Carignan avait su mener rondement ses affaires. Deux ans après sa retraite, un journal nota que le commerce de la maison O. Carignan & fils "non seulement couvr(ait) tout le district, mais s'étend(ait) très loin en dehors" (8).

Onésime Carignan se maria à Québec en 1864. L'une de ses filles épousa un médecin résidant aux Etats-Unis, une autre le fils du prospère marchand de Champlain Nazaire Gagnon. Son fils, Emile-Donat, se maria avec la fille de l'arpenteur trifluvien Benjamin Bourgeois, notable local. Ajoutons qu'Onésime était l'oncle de Joseph-Uldoric Carignan,

autre notable trifluvien venu faire ses premières armes dans le commerce au magasin de son oncle.

Durant 9 ans, entre 1876 et 1887, O. Carignan fut conseiller municipal. Il devint député fédéral de la circonscription de Champlain en 1891, et le demeura jusqu'en 1896. Il fit aussi partie du bureau de direction de la Société de construction en 1874, et de celui de la Cie d'éclairage, de chauffage et de transmission de force motrice en 1889. A deux reprises, en 1888 et 1890, il fut membre d'une députation envoyée à Ottawa réclamer des subventions pour la construction de chemins de fer dans la région. Vice-président en 1871, trésorier en 1881 et président en 1888 de l'Union St-Joseph, Onésime Carignan fut longtemps membre du comité de régie de la Société Saint-Jean-Baptiste, dont il devint président en 1889. Enfin il fut membre fondateur de l'Union catholique et membre honoraire de l'Union musicale en 1883.

Biographies de membres des professions libérales

JOSEPH-NAPOLEON BUREAU, naquit à Trois-Rivières, en 1827, d'un père maître-sellié, ancien conseiller municipal. Il fut reçu avocat en 1851, à l'âge de 24 ans. Il devint secrétaire

du barreau de Trois-Rivières de 1858 à 1863, et bâtonnier en 1871, 1874, 1875 et 1876, avant d'occuper le poste de substitut du procureur général pour la cour criminelle du district en 1878, 1879, 1889 et 1890. Avocat local de la Banque du Peuple de 1853 à 1870, J.-N. Bureau faisait aussi affaire avec d'autres banques. Durant toute sa carrière, son intérêt pour le marché foncier donna lieu à de nombreuses transactions.

J.-N. Bureau se maria en 1853 avec Sophie Gingras, fille d'un manufacturier de voitures de Québec. Une de ses filles épousa le manufacturier de cercueils trifluvien Léopold Girard, une autre le marchand N.-E. Lajoie et une troisième un montréalais. Le frère et le fils de J.-N. Bureau, Jacques-Olivier et Jacques, furent tous deux députés et sénateurs. Soulignons que J.-N. Bureau était d'une façon ou de l'autre apparenté aux personnages suivants: Joseph-Pierre Bureau, arpenteur et député fédéral de 1820 à 1834, Pierre-Antoine Dorion, député de Champlain, Louis-Eugène Dorion, secrétaire-trésorier de la ville de Québec, les juges Wilfrid Dorion et Antoine-Aimé Dorion, le journaliste Jean-Baptiste-Eric Dorion, et l'historien et fonctionnaire fédéral Benjamin Sulte. Enfin, des personnalités trifluviennes importantes comme H.M. Balcer, George Balcer et Charles Dumoulin ont épousé ses nièces.

Fervent libéral toute sa vie, Bureau ne ménagea pas ses efforts pour le parti. Ainsi, il rédigea couramment des articles pour les journaux d'obédience libérale, et présenta sa candidature à la députation fédérale, en 1874 tout au moins. Trois fois, en 1872, 1877 et 1878, il atteignit la mairie. Il fit partie, de 1875 à 1888 et en 1890, du bureau de direction de la Three Rivers gas co, et fut président, en 1887, de la Cie de chemin de fer Trois-Rivières-nord-ouest. Président de la Société St-Jean-Baptiste en 1871, 1872, 1873, 1874 et 1876, vice-président en 1880, J.-N. Bureau fut nommé président honoraire du club de raquettes en 1872 et 1873, et vice-président du Saint Maurice snow shoe club en 1877.

* * * * *

ARTHUR TURCOTTE, né en 1845, fut reçu avocat en 1867. Son père Joseph-Edouard Turcotte, éminent politicien et homme d'affaires, demeure encore aujourd'hui l'un des personnages les plus prestigieux de l'histoire trifluvienne. Conseiller du barreau trifluvien en 1875, bâtonnier en 1888, Arthur Turcotte fut créé conseiller en loi de la reine en 1878. Il fonda deux journaux, la Concorde en 1879 et La Sentinel en 1884, avant de quitter Trois-Rivières vers 1890, lorsqu'il fut nommé protonotaire à la cour supérieure de Montréal.

Arthur Turcotte se maria à Trois-Rivières, en 1873, avec la fille du marchand de bois de Bécancour, Angus McDonald. Il était apparenté au notaire P.-B. Dumoulin, au médecin et agent des terres de la couronne, Alphonse Dubord, tous deux notables trifluviens, ainsi qu'au politicien P.-E. Pacaud d'Arthabaska. Il était aussi le beau-frère du fils de William McDougall, de l'importante famille manufacturière trifluvienne.

Arthur Turcotte connut de nombreux succès politiques. Conseiller municipal en 1873-74, échevin en 1875, puis maire en 1876, il passa sur la scène provinciale où il siégea comme député jusqu'en 1890, sauf de 1881 à 1884. A l'apogée de sa carrière politique, il occupa les fonctions de président de l'Assemblée législative, de ministre sans portefeuille et de premier ministre par intérim. Arthur Turcotte fut aussi très actif dans le secteur des loisirs organisés. Membre fondateur du Cercle Saint-Louis en 1877, vice-président honoraire du Saint Maurice snow shoe club la même année, il fut également président du Saint Maurice turf club en 1879 et du Three Rivers Curling club en 1883 et 1884. Signalons que des joutes importantes de cricket étaient jouées sur son terrain, et qu'il fit partie du bureau de direction de la Société St-Jean-Baptiste en 1874, 1878 et 1883. Enfin, cette

dernière année, son nom apparaissait parmi ceux des directeurs de la Three Rivers gas co.

* * * * *

HENRI-GEDEON MALHIOT naquit à St-Pierre les Becquets, en 1840, d'un père commerçant et juge de paix. Il étudia aux collèges de Nicolet et de Chambly, puis fit son droit à Québec, et fut admis au barreau en 1858. Il devint conseiller du barreau trifluvien en 1871 et 1879, syndic en 1874 et 1875, puis bâtonnier en 1880, 1881 et 1882. Malhiot fut aussi nommé, par le gouvernement provincial en 1874 et par le gouvernement fédéral en 1880, conseiller en loi de la reine. Ayant obtenu une charge de juge de la cour supérieure du district d'Ottawa en 1888, il quitta Trois-Rivières.

Malhiot se maria en premières noces, en 1865, avec une fille du notaire trifluvien Denis-Genest Labarre, notable. Puis il épousa en secondes noces, en 1884, à Joliette, la fille de feu le juge de la cour supérieure et sénateur Louis-Auguste Olivier. Deux de ses filles se marièrent avec des prétendants de Saint-Hyacinthe, l'un notaire et l'autre prêteur sur gages.

Conseiller municipal en 1869 et 1870, puis maire en 1886, 1887 et 1888, H.-G. Malhiot fut élu député de Trois-Rivières au parlement provincial en 1871. De 1874 à

1876 il devint commissaire des terres de la couronne et leader du gouvernement à l'assemblée législative, puis fit partie de la commission des chemins de fer de la province de Québec de 1876 à 1878. En 1883, il fut nommé commissaire-enquêteur au sein de la fonction publique provinciale. Malhiot fonda en 1895 la Shawinigan electric light and power, compagnie qui tenta d'acheter les chutes de Shawinigan en vue de produire de l'électricité. Au niveau des loisirs, il fut vice-président en 1872, 1873, 1874 et 1878, président en 1875 et membre du comité de régie en 1880, 1881 et 1883 de la Société Saint-Jean-Baptiste. On le trouve enfin membre fondateur du Cercle Saint-Louis, et président honoraire, en 1887, d'un club de raquettes.

Biographies de cadres

PHILIPPE-ELISEE PANNETON naquit à Trois-Rivières, en 1840, de père cultivateur. Il fut admis au barreau en 1863, à l'âge de 23 ans, et devint protonotaire de Trois-Rivières six ans plus tard, pour le rester jusqu'en 1880. Il démissionna alors pour devenir gérant local de la Banque d'Hochelaga, puis occupa la même fonction à la Banque du peuple, de 1886 à 1895. Il fonda cette dernière année sa propre banque, la banque Panneton. Philippe-Elisée s'associa, en 1885, avec Louis-Adélard

Sénécal et l'épouse de T.-E. Normand, comme entrepreneurs en chemins de fer pour la construction du Saint-Laurent, Basses-Laurentides et Saguenay. A un moment, en 1878, il devint le seul actionnaire de la compagnie formée en vue de réaliser ce projet ferroviaire.

Panneton se maria avec la fille du médecin Laurent Turcotte, l'oncle d'Arthur Turcotte. Un de ses garçons épousa la fille du notable Alfred Desilets, avocat trifluvien. Un autre se maria avec la fille du marchand Uldoric Martel, autre notable local. Panneton était de plus le beau-frère de Jean-Baptiste Normand (frère de l'influente entrepreneur T.-E. Normand), et de J.-G.-A. Frigon, secrétaire-trésorier de la municipalité.

Après avoir été conseiller municipal en 1867, 1868 et 1893, Panneton devint maire en 1894 et 1895. Vice-président de la Chambre de commerce en 1882 et 1886, puis membre du bureau de direction en 1894, 1895 et 1896, il occupa aussi la fonction de commissaire du havre de 1882 à 1896. Souvent présent au comité de régie de la Société Saint-Jean-Baptiste, P.-E. Panneton fut enfin président honoraire de l'Union musicale et de la Société Sainte Cécile.

Conclusion

Certains traits caractérisant les plus prestigieux des notables ressortent de ces notes biographiques. D'abord les cumuls de postes étaient fréquents. Les maires en particulier occupaient simultanément des postes de direction au sein d'organismes divers. Ensuite, aucun secteur de l'activité locale n'échappait à la vigilance du notable, souvent impliqué personnellement aussi bien en politique active que dans les sociétés de loisirs ou dans les organismes à vocation économique. Les positions avantageuses dont disposaient ces notables sur la scène publique leur permettaient sans nul doute d'exercer un certain contrôle social.

Ce contrôle individuel pouvait être considérablement renforcé par des liens de toutes sortes entre notables. N'était-ce pas le cas, par exemple, de la famille Balcer, qui en plus d'exercer par l'entremise de George une influence sans doute décisive sur la Chambre de commerce et la Commission du havre, s'allia matrimonialement à la famille de Sévère Dumoulin, alors au faîte de sa carrière politique? N'était-ce pas aussi le cas de la famille du politicien Arthur Turcotte, liée à celle des manufacturiers McDougall, liée à son tour à celle des manufacturiers Baptist et aux

Dumoulin, ces derniers étant liés aux Balcer et aux marchands Lajoie, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'on ait, à peu de choses près, fait le tour du groupe des notables. Ces alliances "au sommet" créaient un écheveau complexe de contacts entre les familles des notables de catégories socio-professionnelles distinctes. Cet état de fait renforçait considérablement la cohésion du groupe de notables, et reflétait bien leur communauté d'intérêts.

CONCLUSION

Le processus d'urbanisation des années 1850-75 a en grande partie modelé la formation du groupe de notables sélectionnés. L'attraction exercée par Trois-Rivières est facilement perceptible dans la forte proportion de notables issus du milieu rural régional. Par la suite, les notables développèrent leurs liens matrimoniaux sur un axe de plus en plus urbain. Ajoutons que le mouvement d'urbanisation a favorisé un phénomène de promotion sociale assez accentué.

La qualité des liens de parenté évolua parallèlement à la situation sociale du notable, pour autant que le critère socio-professionnel puisse en laisser juger. La sélectivité croissante remarquée dans le choix des nouveaux liens matrimoniaux contraste avec la relative diversité des origines sociales des notables.

L'étroitesse des liens entre les notables, qu'ils aient été matrimoniaux, d'affaires ou qu'ils se soient manifestés par le contrôle conjoint des organismes locaux, démontre la présence d'un haut degré de cohésion sociale. En fait, un inextricable écheveau de parentés plus ou moins éloignées reliait entre eux les notables. Une seule faiblesse

vraiment sensible a pu être relevée dans ce tissu matrimonial. Il s'agit de la faille qui séparait les protestants des catholiques. Quelques ponts tout de même enjambaient cette faille, certains unissant des familles de notables très puissants.

Qu'en était-il, au fait, des relations entre notables anglophones et francophones? Les uns et les autres fréquentaient généralement des associations culturelles distinctes. Mais les organismes politiques, à caractère économique ou de divertissements accueillaient sans distinction les notables anglophones et francophones, qui participaient conjointement à leur direction.

Peu de mariages inter-religieux ont été relevés. Ces mariages étaient mal vus par le clergé, et il fallait entreprendre des démarches spéciales pour obtenir l'assentiment de l'évêque. Le clergé catholique, qui avait intimement lié le fait français en terre canadienne à la religion catholique, protégeait ses ouailles. Mais ce serait méconnaître l'influence d'autres facteurs de division que d'attribuer la rareté des mariages inter-religieux au seul contrôle clérical.

On l'a vu, les notables anglophones étaient en général

mieux situés dans la hiérarchie locale. Cette différence de statut social a pu, souvent, constituer un handicap pour le francophone désireux de s'allier aux familles de notables anglophones. En effet, les paliers de la stratification sociale se répercutaient sur la cohésion du groupe de notables, y induisant, en écho, des échelons plus ou moins perméables. Ce n'était pas un hasard si les rares mariages liant des familles de manufacturiers anglophones importants à des francophones impliquaient des membres des professions libérales très avantageusement situés sur la scène politique et dans les organismes locaux. Ce n'était pas un hasard non plus si une clique très restreinte de notables accaparait les postes stratégiques des organismes les plus importants.

Enfin, il ne faut pas oublier qu'un phénomène de distanciation culturelle pouvait limiter la fréquence des mariages inter-religieux, même si les notables de toutes les ethnies entraient souvent en contact.

Ce périple au sein de la notabilité trifluvienne a permis d'affiner notre compréhension de la formation et de la reproduction d'un groupe d'élites. Il laisse cependant quantité de questions sans réponses, dont la solution eût nettement amélioré notre perception. Ainsi, quel rôle exact le contrôle du marché foncier joua-t-il dans ces processus? A

quel point la petite-bourgeoisie locale, et même la bourgeoisie, étaient-elles inféodées à des intérêts étrangers, à une bourgeoisie extérieure? De quelle façon le resserrement dû à la stagnation trifluvienne des années 1875 à 1890 a-t-il pu freiner la montée de nouvelles élites?

Certaines insuffisances aussi ont pu limiter la portée de nos efforts. Celles d'un classement socio-professionnel en particulier, qu'il a tout de même fallu utiliser. Prenons par exemple le cas des manufacturiers et entrepreneurs, qui constituent le groupe le moins homogène. Grosses et petites entreprises s'y trouvent confondues, et traitées comme un ensemble. Nous avons essayé de rendre compte des distinctions internes que l'analyse faisait ressortir. Il serait intéressant de mener une étude spécialisée sur la production manufacturière et artisanale à Trois-Rivières, en différenciant plus précisément les intervenants. Les procès-verbaux des réunions du conseil de ville apportent de précieuses indications sur la taille et la nature exacte des entreprises, ce qui permettrait une approche beaucoup plus détaillée.

En somme les pistes de recherches ultérieures susceptibles d'alimenter la réflexion ne manquent pas. Il appartiendra à d'autres études d'éclairer les zones que nous

avons dû laisser dans l'ombre.

NOTES DE L'INTRODUCTION

- (1) Cette définition provient du dictionnaire Robert.
- (2) Jean-Claude Robert, "Les notables de Montréal au XIXe siècle", dans Histoire sociale, vol. VIII., no. 15, mai 1975, pp. 54-76.
- (3) Voir "Les élites politiques de Montréal: de l'aristocratie à la démocratie", dans The Canadian Journal of Economics and Political Science, vol. 31, no. 1, fév. 1965, pp. 35-51.
- (4) Dans Les grands notables de France (1840-1849), p. 10, A.J. Tudesq note que "c'est bien cette "considération" de la société sur laquelle il exerce une influence qui définit le notable".
- (5) Dans The people of Hamilton, Canada west, p. 179, M.B. Katz retient, entre autres critères, la "visibility as measured by mention in the newspaper" pour observer, en 1851 et 1852, ce qu'il a appelé l'"entrepreneurial class" de la ville.

NOTES DU CHAP. 1

- (1) Voir R.Hardy et al., L'exploitation forestière en Mauricie. Dossier statistique, 1850-1930.
- (2) Le Constitutionnel, 20 juin 1873.
- (3) Journal des Trois-Rivières, 26 avril 1877.
- (4) La Paix, 16 août 1890.
- (5) Linteau, Durocher et Robert abordent cette question dans la section démographique de leur synthèse. Katz, dans son intéressant ouvrage sur Hamilton, s'est quant à lui aventuré à quantifier le phénomène. Il estime qu'un minimum d'à peu près un tiers de la population de 1851 demeurait en vie et habitait toujours à Hamilton dix ans plus tard, mais pas beaucoup plus.
- (6) L'information provient de la toute fin du rôle de perception de 1866.
- (7) Le Constitutionnel, 12 novembre 1869.
- (8) L. Richard, Histoire du Collège des Trois-Rivières, p. 318.
- (9) Le mot propriétaires comprend ici des noms de personnes, de compagnies et d'héritages, tels que désignés dans les rôles de perception. Les compagnies par actions ont toutefois été éliminées des listes: les compagnies de chemin de fer et de gaz en particulier.
- (10) Rudin défend ce point de vue dans The development of four Quebec towns.
- (11) Le Constitutionnel, 4 nov. 1881.

- (12) Le Constitutionnel, 28 nov. 1873.
- (13) Ont été utilisés à cette fin les bottins des années 1867-68, 1870-71, 1875, 1876, 1880, 1881, 1884, 1886, 1889-90, 1890-91, 1891-92, 1892-93, 1893-94, 1894-95, 1895-96 et 1896-97.
- (14) Comme l'a déjà signalé Fernand Ouellet (Eléments d'histoire sociale du Bas-Canada, p. 189), pour une période antérieure toutefois.
- (15) Les rôles ont d'ailleurs permis de vérifier qu'effectivement, les négociants désignés comme marchands possédaient presque toujours des fonds de marchandises d'une valeur plus élevée que ceux des "commerçants".
- (16) Il s'agit d'organismes politiques comme le Conseil de la cité, d'organismes économiques comme la Chambre de Commerce, la Commission du Havre et la Société de construction, de sociétés vouées à l'organisation des loisirs sportifs et culturels, et d'associations religieuses et charitables.
- (17) Ces renseignements proviennent du recensement nominatif du Canada de l'année 1871.
- (18) Le Trifluvien, 6 fév. 1906.

NOTES DU CHAP. 2

- (1) Il paraît peu probable qu'un phénomène d'assimilation, d'un côté comme de l'autre, ait mené à des transferts linguistiques importants.
- (2) Ce pourcentage peut aller jusqu'à 78%, si l'on admet que les cinq Allemands d'origine se sont intégrés au groupe francophone, ce qui est loin d'être certain.
- (3) A été utilisé à cette fin un fichier élaboré par l'archiviste de l'évêché de Trois-Rivières. Tous les actes d'état civil des catholiques, du début de la paroisse jusqu'à 1889, y sont recensés.
- (4) Le mot région couvre ici la zone incluse dans un rayon de 40 kilomètres autour de Trois-Rivières.
- (5) Ce pourcentage comprend une confortable marge d'erreur de 5 Trifluviens de naissance non repérés, pour cause d'homonymie.
- (6) George Baptist en est l'exemple le plus frappant. Voir la partie biographique.
- (7) Il s'agit en particulier de Cap-de-la-Madeleine, de Saint-Maurice, de Champlain, Nicolet, Saint-Grégoire, Maskinongé, Arthabaska et Bécancour.
- (8) Dans son roman didactique Jean Rivard, Gérin-Lajoie insiste à plusieurs reprises sur ces difficultés éprouvées par le jeune avocat.
- (9) Les totaux des tableaux 7 et 8 diffèrent tous deux du

total de mariages et re-mariages recensés. Dans l'un et l'autre cas, il faut attribuer cela à un manque d'informations.

- (10) La rubrique concernant la religion, dans les recensements nominatifs de 1871 et de 1881, a permis de vérifier cette situation.
- (11) Un répertoire de mariages trifluviens a permis de retracer les mariages des enfants de notables.
- (12) Robert McKay deviendra l'un des capitalistes montréalais les plus actifs et les plus influents.
- (13) Thomas MacDougall appartient à la famille de manufacturiers trifluviens bien connue. Il deviendra président de la banque Jacques Cartier, et vice-président de la Shawinigan Water and Power.
- (14) Quelques-unes ont épousé des membres de familles trifluviennes notés au moment du mariage comme résidants d'une autre municipalité.
- (15) Il peut être intéressant de noter que trois des notables ayant marié des filles de notables sont eux-mêmes fils de notables.

NOTES DU CHAPITRE 3

- (1) Les bottins de 1867, 1870, 1876, 1880, 1881, 1884, 1886 et 1889-90 contenaient des informations de ce type.
- (2) Les notables marchands forment 34.1% de l'ensemble, les membres des professions libérales 34.7%, les manufacturiers 23.1%.
- (3) Un notable qui a occupé 6 ans un poste de conseiller est compté pour 6 années de présence.
- (4) Etant mort en 1869, L.-C. Boucher de Niverville ne fait pas partie de la sélection.
- (5) Archives du séminaire de Trois-Rivières, chemise D-1-13, lettre de R. Laflamme d'Ottawa, adressée à J.N. Bureau le 26 juin 1877.
- (6) Journal des Trois-Rivières, 1 mai 1871.
- (7) Le Constitutionnel, 9 mai 1873.
- (8) Farnam a quitté Trois-Rivières peu après le début de notre période.
- (9) La Chambre de commerce avait vivement suggéré à la municipalité d'accorder un total de \$100,000 aux industriels sérieux voulant établir ou agrandir des manufactures.
- (10) Journal des Trois-Rivières, 19 juin 1882.
- (11) Journal des Trois-Rivières, 11 oct. 1888.
- (12) Archives du séminaire de Trois-Rivières, Chambre de commerce, rapport de 1894-96.
- (13) Archives du séminaire de Trois-Rivières, Règlements de la Société Permanente de Construction des Trois-Rivières, 1874.

- (14) Le Constitutionnel, 1 avril 1881.
- (15) Idem.
- (16) Archives du séminaire de Trois-Rivières, Règlements de la Société Permanente de Construction des Trois-Rivières, 1874.
- (17) Ces listes sont disponibles dans les Documents de la Session du gouvernement fédéral.
- (18) Acte d'incorporation, règlements et tarifs des droits des Commissaires du Havre des Trois-Rivières, dans Opuscule Trifluvien no. 4.
- (19) Il s'agit de la Société Sainte-Cécile fondée en 1878 sous le patronnage de monseigneur Laflèche, de la Société philharmonique qui date de 1879, de l'Union musicale fondée en 1880, et de l'Harmonie trifluvienne dont les débuts remontent à 1885.
- (20) L'un des hommes d'affaires locaux les plus actifs, avocat, gérant de banque puis banquier, maire, etc.
- (21) Médecin qui obtint la charge convoitée d'agent des terres de la Couronne. Il fut particulièrement actif dans les associations charitables.
- (22) Avocat, futur maire de la ville, candidat conservateur deux fois défait au niveau provincial.
- (23) Avocat, devint maire et député à l'assemblée législative.
- (24) Les reçus pour 20 souscriptions de membres honoraires de l'Union musicale ont été trouvés aux archives du séminaire de Trois-Rivières. Treize étaient adressés à des notables sélectionnés.
- (25) Le Constitutionnel du 27 juil. 1881 signala la remise par le conseil de ville d'une subvention à l'Union musicale. De la même façon, un bonus de \$150 fut voté par les édiles municipaux en faveur de l'Harmonie trifluvienne, d'après le journal La Paix du 22 janv. 1889. Un autre article de ce journal, le 27 juil. 1888, spécifia bien que les concerts hebdomadaires de l'Union musicale au carré Champlain n'étaient pas rémunérés par la corporation de la cité.
- (26) Ainsi le trésorier de l'Union musicale rédigea le 4/04/1881 un reçu de \$100, suite à un cadeau de l'évêché de Trois-Rivières.
- (27) C'est ce qui se produisit, d'après le Constitutionnel du 8 juil. 1881, suite à l'élection municipale.
- (28) Journal des Trois-Rivières, 8 mai 1866.
- (29) Journal des Trois-Rivières, 11 janv. 1872.
- (30) Consulter à ce sujet des articles parus dans le Journal des Trois-Rivières, les 4 fév., 7 fév., 14 fév. et 3 mars de l'année 1868.
- (31) Journal des Trois-Rivières, 3 mars 1868.
- (32) Les procès-verbaux des réunions sont conservés aux archives du séminaire de Trois-Rivières.

(33) Archives du séminaire de Trois-Rivières, Constitution et règlements de l'Union Catholique des Trois-Rivières, 1875.

(34) Voir Hardy, René, Les zouaves, p. 260.

(35) Archives du séminaire de Trois-Rivières, Constitution et règlements de l'Union Catholique des Trois-Rivières, 1875.

(36) Procès-verbal daté du 14 nov. 1875.

(37) Le Constitutionnel, 21 jan. 1878.

(38) Un Cercle catholique avait été institué en 1876 à Québec. Mais il ne semble pas y avoir eu de lien direct entre les deux associations. Même si toutes deux propageaient l'idéologie ultramontaine, les activités de l'une et de l'autre différaient nettement.

(39) Par exemple cette représentation où, d'après L'Etandard du 26 oct. 1885, le cercle joua la pièce patriotique "Exil et patrie" du père Hamon, et où fut récitée la pièce de poésie "Les louanges à Jeanne d'Arc".

(40) Le journal La Paix présenta quelques articles sur les activités de cette société aux mois d'octobre, novembre et décembre 1888.

(41) Archives du séminaire de Trois-Rivières, Constitution, règlements & Co., du cercle Saint-Louis de Trois-Rivières, 1877.

(42) D'après le bottin d'adresses de 1880.

(43) La plupart des gérants de banque n'habitaient que quelques années à Trois-Rivières.

(44) Ainsi en fut-il pour un quart de farine au profit des Soeurs de la Providence d'après Le Clairon du 3 mars 1884. Quelques jours plus tard, la Saint-Vincent de Paul obtint la même faveur, d'après Le Clairon du 5 mars 1884.

(45) Ce que firent par exemple Arthur Turcotte en 1884, et la femme de P.-B. Vanasse la même année. Voir à ce sujet Le Clairon du 21 janv. 1884 et du 19 mars 1884.

(46) Le Clairon, 28 mai 1884.

(47) Journal des Trois-Rivières, 30 juil. 1885.

(48) Journal des Trois-Rivières, 9 août 1889.

(49) Le Constitutionnel, 30 mai 1870.

(50) Plusieurs articles de journaux, dont le Journal des Trois-Rivières, 19 mai 1873.

(51) Journal des Trois-Rivières, 27 sept. 1877.

(52) Journal des Trois-Rivières, 20 juin 1870.

(53) La Concorde, 18 juin 1879.

(54) Journal des Trois-Rivières, 11 juin 1888.

NOTES DU CHAPITRE 4

(1) The canadian biographical dictionnary, pp. 329-330.

- (2) Journal des Trois-Rivières, 19 mai 1871.
- (3) The Canadian biographical dictionnary, pp. 236-237.
- (4) J.N. Bureau fait lui aussi l'objet d'une note biographique.
- (5) Le trifluvien, 30 janv. 1894.
- (6) The Canadian biographical dictionnary, p. 316.
- (7) Journal des Trois-Rivières, 4 sept. 1871.
- (8) Le Trifluvien, 7 déc. 1897.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES MANUSCRITES

Archives de l'enregistrement

Ces archives, où sont conservés les enregistrements de raisons sociales au XIXe siècle, ont été utilisées pour dépister les liens d'affaires des notables trifluviens. Un index au nom permet de situer les actes recherchés.

Archives du Palais de Justice de Trois-Rivières

De nombreux registres d'état civil protestants et catholiques y ont été consultés, de 1875 à 1900.

Archives Nationales du Québec

Deux types de sources ont été consultées au centre régional de la Mauricie-Bois-Francs: d'abord les rôles trifluviens de perception de taxes pour les années 1866, 1870, 1876, 1881, 1886, 1891 et 1896; ensuite des registres d'état civil antérieurs à 1875, pour Trois-Rivières et les paroisses environnantes.

Archives du Séminaire de Trois-Rivières

Des fonds d'archives concernant diverses personnalités trifluviennes du XIXe siècle sont conservés à cet endroit, ainsi que des documents portant sur à peu près tous les aspects de la vie trifluvienne à l'époque. Quantité de renseignements proviennent des multiples dossiers consultés au Séminaire.

Archives de l'évêché trifluvien

Nous y avons utilisé un fichier qui recense systématiquement les actes d'état civil des trifluviens, des débuts jusqu'à 1889. Ce fichier manuscrit a été élaboré par l'archiviste de l'évêché.

-Recensements décennaux nominatifs du Canada pour 1871 et 1881.

SOURCES IMPRIMEES

-1- Bottins d'adresses

- Le guide ou directory de la cité et du district de Trois-Rivières, Rowen, W.H. éd., 1867-68.
- Le guide ou directory de la cité et du district de Trois-Rivières, Rowen, W.H. éd., 1870-71.
- Quebec, Three Rivers, Sorel: Lovell Directory, 1875-1876, 383 p..
- Lovell's Directory of Three Rivers, Sorel and Berthier, Montréal, 1876.
- Guide de la cité des Trois-Rivières, Trois-Rivières, Marchand et Mc Leod, 1880, 110 p..
- Guide de la cité des Trois-Rivières, Trois-Rivières, Marchand et Mc Leod, 1881, 158 p..
- Almanach des adresses, guide de la cité et du diocèse, Trois-Rivières, Marchand, N., 1884, 216 p.
- Guide de la cité et du diocèse de Trois-Rivières, Marchand, N., 1886.
- Almanach des adresses (directory) de Trois-Rivières, Nicolet, (...), Trois-Rivières, Marchand et Frigon, Presses hydrauliques du Trifluvien, 1889-90, 229 p..
- Almanach des adresses de la cité des Trois-Rivières, Trois-Rivières, Marchand et Frigon, 1890-1896.

-2- Journaux

La plupart des articles de journaux ont été dépistés dans le fichier de la société régionale réalisé par le Groupe de recherche sur la Mauricie. D'autres l'ont été grâce à des notes trouvées dans les dossiers des archives du séminaire. Les journaux suivants ont été consultés:

- Journal des Trois-Rivières, 1847-1890.
- Le Trifluvien, 1888-1900.
- La Paix, 1887-1890.
- Le Constitutionnel, 1868-1883.
- La Concorde, 1879-1884.
- L'Etendard.
- Le Nouvelliste, 1920-1940.
- Le Clairon, 1884.

-3-Règlements de sociétés

- Union Musicale des Trois-Rivières sous le patronnage de Sainte Cécile. Constitution et règlements, Trois-Rivières, Presses du Journal des Trois-Rivières, 1881, 15 p.
- Constitution et règlements de la société Sainte Cécile des Trois-Rivières, Trois-Rivières, La Concorde, 16 p.
- Constitution, règlements & C., du cercle Saint-Louis de Trois-Rivières, Trois-Rivières, Typ. du Constitutionnel, 1877, 22 p.
- Constitution et règlements de l'Union Catholique des Trois-Rivières, Typ. du Journal des Trois-Rivières, 1875, 10 p.
- Règles du Cercle Littéraire des Trois-Rivières, 1879, 8 p.
- Règlements de la société permanente de construction des Trois-Rivières, imp. du Journal des Trois-Rivières, 1874, 20 p.

-4- Publications gouvernementales

- Recensements du Canada pour les années 1861, 1871, 1881, 1891 et 1901.
- Documents de la Session fédérale, rapports des banques pour les années 1871, 1881 et 1891.

-5- Dictionnaires et répertoires

- Dictionnaire biographique du Canada, Québec, Presses de l'université Laval, vol. IX, X, XI.
- The Canadian biographical dictionary and portrait gallery of eminent and self-made men. Quebec and Maritime Provinces, Toronto, American Biographical Publishing Co., 1881, 759 p.
- Répertoire des parlementaires québécois 1867-1978, Québec, Bibl. de la législature, 1980, 796 p.
- Roy, Pierre-Georges, Les juges de la province de Québec, Québec, Imprimeur du roi, 1933, 588 p.

ETUDES

-1- Bibliographies

- Durocher, René, Pierre-André Linteau, Histoire du Québec, Bibliographie sélective (1867-1970), Montréal, Boréal Express, 1970, 189 p.
- Hardy, René, Guy Trépanier, Jacques Belleau, La Mauricie et les Bois-Francs. Inventaire bibliographique 1760-1975, Montréal, Boréal Express, 1977, 389 p.

-2- Elements méthodologiques et comparatifs

- Baudelot, Christian, Roger Establet, Jacques Malemort, La petite bourgeoisie en France, François Maspéro, Paris, 1974, 304 p.
- Bergeron, L., G. Chaussinand, R.F. Nogaret, "Les notables du grand empire en 1810", dans Annales E.S.C., sept.-oct. 1971, pp. 1052-1075.
- Bottomore, T.B., Elites et société, Stock, 1964, 179 p.
- Bourdieu, Pierre, "Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction", dans Annales E.S.C., juil.-oct. 1972, p. 1105-.
- Castells, Manuel, La question urbaine, Paris, François Maspéro, 1972, 529 p.
- Chaline, J.P., "Les contrats de mariage à Rouen au XIXe siècle, étude d'après l'enregistrement des actes civils publics", dans RHES, 1970, vol. XLVII num. 2, pp. 238-275.
- Clement, Wallace, The Canadian corporate elite, an analysis of economic power, Carleton Library Original, 1975, 479 p.
- Darroch, A. Gordon, Michael D. Ornestein, "Ethnicity and occupational structure in Canada in 1871: the vertical mosaic in historical perspective", dans Canadian Historical Review, vol. LXI, no. 3, sept. 1980, p. 305-.
- Daumard, Adeline, La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848, Paris, Flammarion, 1970, 382 p..

- Katz, Michael B., The people of Hamilton, Canada west-Family and class in mid-nineteenth-century city, Cambridge, MA, Harvard University Press, 1975, 381 p.
- Niosi, Jorge, La bourgeoisie canadienne, la formation et le développement d'une classe dominante, Montréal, Boréal Express, 1980.
- Pernoud, Régine, Histoire de la bourgeoisie en France, tome 2, "Les temps modernes", Seuil, Coll. Points, 1962 et 1981, 566 p.
- Perrot, J.C., Genèse d'une ville moderne: Caen au XVIIIe siècle, Paris, Mouton, 1975, 2 vol.
- Prost, Antoine, "Mariage, jeunesse et société à Orléans en 1911", dans Annales E.S.C., juil.-août 1981, pp. 672-701.
- Robert, Jean-Claude, "Les notables de Montréal au XIXe siècle", dans Histoire sociale, vol. VIII, no. 15, mai 1975, pp. 54-76.
- Thernstrom, Stephan, Richard Sennet, Nineteenth century cities, essays in the new urban history, New Haven, Yale University Press, 1969, 430 p.
- Tudesq, A.J., Les grands notables de France (1840-1849), étude historique d'une psychologie sociale, Paris, PUF, 1964.
- Wright Mills, C., L'élite du pouvoir, Paris, Maspero, 1969, 380 p..

-3- Quebec: société

- Bernier, Jacques, "Les praticiens de la santé au Québec, 1871-1921, quelques données statistiques", dans Recherches sociographiques, vol. 20, no. 1, janv.-avril 1979, pp. 41-58.
- Bouchard, Gérard, "Introduction à l'étude de la société saguenayenne aux XIXe et XXe siècles", RHAF, vol. 31, no. 1, juin 1977.
- Bourassa, Guy, "Les élites politiques de Montréal: de l'aristocratie à la démocratie", dans The canadian journal of economics and political science, vol. 31, no. 1, fév. 1965, pp. 35-51.
- Desrosiers, Richard, Le personnel politique

québécois, Montréal, Boréal Express, 1972, 142 p.

- Hamelin, Jean, Yves Roby, Histoire économique du Québec 1851-1896, Montréal, Fides, 1971, 436 p.
- Hardy, René, Les zouaves, Montréal, Boréal express, 1980, 312 p..
- Légaré, Anne, Gilles Bourque, Le Québec, la question nationale, Paris, PCM, 1979, 232 p.
- Linteau, Paul-André, "Quelques réflexions autour de la bourgeoisie québécoise 1850-1914", dans RHAF, vol. 30, no. 1, juin 1976, pp. 55-66.
- Linteau, Paul-André, Maisonneuve-Comment des promoteurs fabriquent une ville, Montréal, Boréal Express, 1981, 280 p.
- Linteau, P.-A., René Durocher, Le "retard" du Québec et l'infériorité économique des Canadiens français, Montréal, Boréal Express, 1971, 127 p.
- Linteau, P.-A., Jean-Claude Robert, "Propriété foncière et société à Montréal: une hypothèse", dans RHAF, vol. 28, no. 1, juin 1974, pp. 45-65.
- Linteau, P.-A., René Durocher, J.-C. Robert, Histoire du Québec contemporain, de la Confédération à la crise, Montréal, Boréal Express, 1979, 660 p.
- Ouellet, Fernand, Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada, Montréal, Hurtubise, HMH, 1972, 228 p.
- Ryan, William F., The clergy and economic growth in Quebec (1896-1914), Québec, Presses de l'université Laval, 1966, 348 p..
- Savard, Pierre, "Le cercle catholique de Québec 1876-1887", dans Culture, tome XXVIII, 1967, pp. 3 à 17 et 120 à 136.
- Séguin, Normand, La conquête du sol au XIXe siècle, Montréal, Boréal Express, 1977, 295 p.

-4- Trois-Rivières et Mauricie

- Bédard, Michel, Le contexte de fermeture des forges du Saint-Maurice (1846-1883), Parcs Canada.

- Balcer, George, The city of Three Rivers as a sea-port and her net-work of rail-roads, Trois-Rivières, Presses du Journal des Trois-Rivières, 1880.
- Bellavance, Claude, Le patronat de la grande entreprise en Mauricie, 1900-1950, mémoire de maîtrise, U.Q.T.R., 1984, 149 p.
- Bellavance, Claude, "Patronat et entreprise au XXe siècle: l'exemple mauricien", in RHAF, vol. 38, no 2, automne 1984.
- Belleau, Jacques, L'industrialisation de Trois-Rivières, 1905-1925, mémoire de maîtrise, U.Q.T.R., 1979, 99 p.
- Dion, Alain, L'industrie des pâtes et papiers en Mauricie, 1887-1929, mémoire de maîtrise, U.Q.T.R., 1981, 205 p.
- Gamelin, Alain, Jean Roy, René Hardy, Normand Séguin, Guy Toupin, Trois-Rivières illustrée, la corporation des fêtes du 350e anniversaire, Trois-Rivières, 1984, 227 p..
- Hardy, René, Normand Séguin, Forêt et société en Mauricie, Montréal, Boréal express et Musée national de l'homme, 1984, 222 p..
- Hardy, René, Alain Gamelin, Carmen Rousseau, La Mauricie et les Bois-Francs. Chronologie, 1850-1950, U.Q.T.R., 1979, 151 p., Cahier no. 1 du groupe de recherche sur la Mauricie.
- Hardy, René, Normand Séguin, Alain Gamelin, André Miville, Guy Trépanier, L'exploitation forestière en Mauricie, dossier statistique, 1850-1930, U.Q.T.R., 1980, 199 p., cahier no. 4 du groupe de recherche sur la Mauricie.
- Lanthier, Pierre, "Stratégie industrielle et développement régional: le cas de la Mauricie au XXe siècle", in RHAF, vol. 37, no. 1, juin 1983.
- Lanthier, Pierre, Alain Gamelin, L'industrialisation de la Mauricie, dossier statistique et chronologique 1870-1975, U.Q.T.R., 1981, cahier no. 6 du groupe de recherche sur la Mauricie.
- Richard, L., Histoire du Collège des Trois-Rivières, première période de 1860 à 1874, Trois-Rivières, P.V. Ayotte & Cie, 1885, 648 p.

- Rudin, The development of four Quebec towns, 1840-1914, a study of urban and economic growth in Quebec, thèse PhD., Univ. York, 1977.
- Tessier, Albert, Trois-Rivières 1535-1935: quatre siècles d'histoire, Trois-Rivières, Le Nouvelliste, 1935, 199 p.
- Trépanier, Guy, Ville de Trois-Rivières, arrondissement historique: étude de potentiel archéologique, Trois-Rivières, ministère des affaires culturelles, 1981.